



**RAPPORT DE RSF SUR L'ALGÉRIE**

# UNE "FAKE NEWS" POUR DJAMEL KAOUANE

Page 3

**EXPULSION DE FAMILLES**

## DES DÉPUTÉS DE BÉJAÏA S'Y OPPOSENT

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3382 | Ven. 4 - Sam. 5 mai 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**PALESTINE**

## MAHMOUD ABBAS ÉLU À LA TÊTE DE L'OLP

Page 24

**LFC 2018**

# CE QUE PRÉVOIT L'AVANT-PROJET

Page 5



**A PARTIR DE LUNDI**



## COUPURE D'EAU À ALGER

Page 6



**LOGICIELS PIRATÉS**

## DES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT IMPLIQUÉES

Page 4



**11**  
personnes tuées  
dans une attaque  
visant le siège de la  
commission  
électorale.

**109**  
personnes en  
garde à vue dans  
des violences du  
1<sup>er</sup> mai  
à Paris.

**294**  
millions DA  
d'amendes en 2017  
pour importation  
illégal de produits  
pyrotechniques.

## Béchar se prépare à accueillir le Festival national culturel de musique et danse diwanes

La ville de Béchar donne rendez vous aux adeptes de la musique gnawie les conviant à venir assister au 11<sup>e</sup> festival national culturel de musique et danse diwanes, qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 juillet prochain. Le commissariat du festival annonce qu'« Une centaine de musiciens représentant une douzaine de troupes de ce genre musical et chorégraphique ancestral prendront part à cette édition, qui coïncidera avec la célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance ». La présélection des troupes qui animeront les représentations artistiques de cette manifestation nationale débute prochainement sous la supervision des organisateurs. Ce festival traditionnellement marqué par plusieurs événements artistiques et académiques en marge des soirées musicales et chorégraphiques, compte partager une nouvelle fois une programmation très variée dans une ambiance plus que chaleureuse qui satisfera tous les amoureux de la musique diwane et des autres styles musicaux algériens. Des prix de 100.000, 80.000 et 60.000 dinars seront décernés



par un jury aux trois troupes lauréates lors de ce festival, en plus d'une participation assurée au prochain Festival international de la musique diwane à Alger.

## Lancement du 1<sup>er</sup> incubateur panafricain en Algérie



Le premier incubateur panafricain a été lancé, lundi à Alger, avec pour objectif d'offrir un soutien et déployer un écosystème protecteur et promoteur autour des star-

tups en Algérie, mais aussi dans d'autres pays d'Afrique. Portant pour nom "IncubMe", cette entreprise, ayant pour ambition de soutenir le tissu entrepreneuriale en Algérie et en Afrique, vise à renforcer les chances d'aboutissements des startups en minimisant ainsi le risque de leur mort prématurée. Il a pour objectif d'accompagner les jeunes porteurs d'idées indépendamment de leur nationalité et offrir à terme "des solutions africaines pour des besoins africains", selon ses co-fondateurs. Ceci se traduira par des orientations et recommandations, et ce, en plus d'un hébergement temporaire au profil de la startup qui aura alors le temps de se construire et se renforcer avant de quitter l'incubation. Outre l'incubateur public situé à Sidi-Abdellah et d'autres incubateurs du secteurs privés nés récemment en Algérie, cette nouvelle entreprise se veut premier incubateur algérien d'origine africaine qui sélectionnera des idées intéressantes qu'elle aidera à mettre sur pieds.

## Journée internationale du "Vivre Ensemble"

Le président d'honneur de l'Association internationale soufie alawia (Aisa), Cheikh Khaled Bentounès a indiqué mardi à Oran que plusieurs activités sont prévues le 16 mai prochain à travers le pays, à l'occasion de la célébration de la 1ère édition de la Journée internationale du "Vivre Ensemble". "La célébration mondiale de cette journée est le fruit d'une initiative algérienne", s'est félicité M. Bentounès lors d'une rencontre consacrée aux principaux messages portés par cette action. Il a rappelé dans ce cadre que son organisation avait initié ce projet lors du Congrès international du Féminin, tenu en octobre 2014 à Oran, avant sa validation le 8 décembre 2017 à l'unanimité par les 193 pays membres de l'Organisation des Nations unies. M. Bentounès a également présenté le logo de la Journée internationale du 16 Mai, expliquant le sens donné par son contenu, à savoir le chiffre "1" représentant l'Humanité et le "6" couvrant le logo de l'ONU pour entraîner la dynamique des nations vers la Paix symbolisée par une colombe. "L'Espérance, la Paix et le Mieux vivre ensemble constituent les principaux messages véhiculés à tra-



vers cette célébration qui reflète aussi la réussite du travail accompli par la diplomatie algérienne pour avoir obtenu l'adhésion de l'ensemble des pays", a-t-il souligné.

## Meng Hongwei, président d'Interpol

"L'Algérie a contribué grandement à la stabilité de la région africaine et j'ai beaucoup apprécié le travail accompli par le ministre algérien de l'Intérieur dans la lutte contre les différentes sortes de crime aux plans national et régional. (...) Interpol doit renforcer sa coopération avec les gouvernements de chaque pays afin de faire face à tous les défis sécuritaires."



D  
I  
X  
I  
T

## Un campus évacué... à cause d'un fruit pourri Agrandir

La police a évacué environ 500 étudiants de l'université de Melbourne, en Australie, craignant une fuite de gaz ou une pollution chimique. La raison ? Une odeur insoutenable, qui a déclenché l'intervention de 40 pompiers et spécialistes de fuites chimiques.

Une enquête a été ouverte pour établir la source de l'odeur, qui a inquiété le personnel de l'université, car le bâtiment était connu pour stocker des produits chimiques potentiellement dangereux.

Après avoir inspecté l'ensemble du bâtiment, les secours n'ont décelé aucune fuite suspecte. L'odeur provenait en réalité d'un durian. Celui-ci était en train de pourrir derrière une armoire ! La puanteur s'était répandue dans toute la bibliothèque à cause de l'air conditionné.

Réputé pour son odeur très forte, le durian est un fruit asiatique à l'écorce épaisse et épineuse, contenant des quartiers de chair pulpeuse et jaunâtre. Son goût est considéré comme répugnant par certains, absolument exquis par d'autres... La pulpe du durian est l'un des ingrédients essentiels de nombreux desserts asiatiques.

## Une agricultrice espagnole, sosie de Donald Trump

La ressemblance est frappante. Dolores Leis Antelo vit depuis 40 ans dans une ferme avec son mari à Cabana de Bergantiños, en Galice. Coupée du monde et de la technologie, elle a pourtant enflammé les réseaux sociaux cette semaine car elle a clairement un air de famille avec un certain... Donald Trump. La photo qui a rendu célèbre la nouvelle sosie du président américain a été prise lors d'une interview accordée à la journaliste indépendante Paula Vazquez qui l'a partagée sur son compte Instagram ce lundi 23 avril (avant de la supprimer quelques jours plus tard). Il ne faut pas beaucoup plisser les yeux pour y voir le "leader du monde libre".

RAPPORT DE RSF SUR L'ALGÉRIE

# Une "fake news" pour Djamel Kaouane

*Djamel Kaouane, ministre de la Communication, a sévèrement critiqué, avant-hier, Journée mondiale de la liberté de la presse, le dernier rapport de Reporters sans frontières (RSF) sur l'Algérie.*

PAR INES AMROUDE

Ce rapport est "une fake news, une énormité. C'est un rapport complètement décalé et qui méconnaît la réalité algérienne. C'est un ensemble d'extrapolations qui n'ont aucune valeur. Nous aurions aimé qu'ils disent vous avez encore du chemin à faire. Ils se sont basés sur quels arguments ?", s'est-il interrogé sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale. Dans son dernier rapport, RSF, dont le siège est à Paris, a classé l'Algérie à la 136<sup>e</sup> position dans le tableau mondial de la liberté de la presse pour l'année 2018. "En Algérie, les lignes rouges sont nombreuses et le simple fait d'évoquer des sujets telles que la corruption ou la santé du président de la République peut valoir aux journalistes leur lot de menaces, de cyber-harcèlement et d'interpellations", a affirmé l'ONG de défense de la liberté de la presse.

Djamel Kaouane est revenu sur le passé de RSF en évoquant son ancien président, sans le citer, Robert Menard. "Vous savez où se trouve l'ancien patron de RSF ? Il est à l'extrême de l'extrême droite" a-t-il dit. Le français Robert Ménard, qui a dirigé RSF de 1985 à 2008, est actuellement maire de Béziers (sud-est de la France). Il a été notamment soutenu par le Front National (FN, extrême droite) lors des élections de 2014.

## Les conditions d'exercice de la presse électronique seront définies par l'Arpe

Interrogé sur le statut de la presse électronique, le ministre de la Communication a indiqué que les conditions d'exercice seront définies par la future Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe).

"C'est une presse particulièrement présente aujourd'hui. C'est la réalité du temps et des conditions actuelles qui font que la presse électronique émerge de plus en plus au détriment des supports classiques. Tout cela sera pris en compte", a-t-il déclaré.

Mercredi 2 mai, le Syndicat algérien d'éditeurs de presse électronique (Saepe), en cours de création, a interpellé les pouvoirs publics pour entamer l'application de la loi 12/05 du 12 janvier 2012 relative à l'information "dans ses dispositions générales et celle relatives à la liberté d'exercice de l'information en ligne en Algérie" pour que la profession soit dotée d'un cadre légal. La mise en place de l'Arpe est prévue dans la même loi de 2012.

En octobre 2017, le président de la République a instruit le gouvernement, à la faveur de la journée nationale de la presse, d'accélérer l'installation et l'activation de l'ARPE. Une installation prévue avant la fin de l'année en cours, selon le Premier ministre Ahmed Ouyahia. "Pour bientôt. Nous ne voulons pas être prisonniers du temps médiatique même si les délais sont importants. C'est un engagement et l'Arpe sera mise sur pied, il n'y a aucun doute là-dessus, mais il y a certaines difficultés qui seront en train d'être levées pour que l'autorité soit effective et efficiente", a promis Djamel Kaouane.

Selon lui, la loi sur la publicité ne figure pas dans le plan d'action du gouvernement. En janvier 2015, Hamid Grine, ex-ministre de la Communication a annoncé, lors d'un déplacement à Bledja, qu'un projet de loi sur la publicité sera élaboré par le gouvernement. "Le texte a été préparé et remis au secrétaire général du gouvernement", a-t-il



précisé.

## La part institutionnelle représente 20 % du marché publicitaire

Il n'y a, selon Djamel Kaouane, aucune pression sur les médias, notamment les journaux, en Algérie en matière de publicité. "S'il y a des pressions, il faut qu'elles soient documentées et prouvées. La crise économique n'est pas une pression. Si elle l'est, elle est exercée sur l'ensemble de l'Algérie. La crise, c'est une réalité, par ricochet, elle impacte tout ce qui est annonces et marché publicitaire. Il y a une rareté des ressources et des annonceurs. Et puis, il y a un phénomène qui ne faut pas négliger, c'est la migration vers la télévision, l'affichage et d'autres moyens de communication. D'autres moyens de valorisation des produits que la presse traditionnelle. Les annonceurs sont libres de faire leurs choix", a-t-il analysé.

La part institutionnelle représente, selon lui, 20 % du marché publicitaire. "On ne peut pas faire pression avec 20 % de part du marché. Ce sont les annonceurs qui optent pour les supports qu'ils choisissent même s'il y a une forme, plus ou moins indirecte, de subvention. Sans la publicité institutionnelle et sans les 20 %, il serait difficile pour les titres de vivre. Le modèle économique d'un média est basé sur trois éléments : la publicité, le lectorat et la diffusion. La disparition des titres n'est pas le fait des pouvoirs publics. Ce n'est pas nous qui gérons les affaires des journaux, le développement éditorial ou les caisses", a-t-il souligné.

L'État assure, selon lui, un soutien "puissant" à la presse depuis vingt ans. Comment ? "À travers le soutien au papier journal, les imprimeries publiques, les loyers symboliques au niveau des Maisons de la presse qui sont des établissements publics. Il s'agit de mesures et de leviers qui concourent à aider la presse algérienne", a-t-il répondu.

Il a annoncé le tirage quotidien d'un million d'exemplaires de journaux. "Cela prouve la force de l'aide de l'État. Tous les intrants (d'impression) sont soutenus par l'État. Les imprimeries sont mal loties puisque les paiements ne sont pas au même rythme que les tirages", a-t-il regretté.

## Le contenu de la lettre du président Bouteflika est "avant-gardiste"

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a insisté également sur le message du président de la République, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qualifiant son contenu d'"avant-

gardiste". "La liberté de la presse y est réaffirmée avec force", s'en félicite le ministre qui note aussi "l'appréciation positive du Président par rapport à la presse algérienne dans toutes ses déclinaisons". Djamel Kaouane, en écho au message du Président Bouteflika, s'arrêtera aussi dans sa réponse sur l'image de l'Algérie dans le monde et la responsabilité des médias, qu'ils soient publics ou privés, de la mettre en avant.

"L'image de l'Algérie est un aspect très important, surtout dans le contexte international actuel", insiste le ministre qui parle aussi de "la singularité du récit national", tant l'Algérie, à l'inverse des autres pays, n'a obtenu son indépendance qu'au bout d'un long combat qui lui confère sa place, son identité dans le monde. A propos d'images dans le monde, le ministre s'est appesanti sur le problème des migrants subsahariens et le procès que certaines parties (associations et médias) ont voulu faire à l'Algérie, alors que, rappelle-t-il, "elle a assumé ses obligations de solidarité dans le respect et la dignité humaine". Djamel Kaouane a parlé de la télévision publique en soulignant son expérience, son histoire, les hommes qui l'ont faite tout au long des années. Mais, à juste titre, il refuse d'opposer la télévision publique à la télévision privée en disant que cette dernière "est un motif de satisfaction et de fierté, pour l'Algérie et ses aspects positifs sont largement supérieurs à ses lacunes. La mission de service public n'incombe pas seulement aux médias étatiques, elle est l'affaire de la presse algérienne dans son ensemble", martèle le ministre qui appelle les journalistes à être conscients des enjeux qui soutiennent le monde des médias.

Le ministre de la Communication a évoqué aussi l'autorité de régulation de la presse écrite, en assurant que sa mise en place est imminente, maintenant que le travail de décanation et de vérification est arrivé à son terme. Il parlera enfin du fameux fond de solidarité, tout en rappelant que les pouvoirs publics n'ont jamais cessé de venir en aide à la presse, à travers différentes formes de soutien. Cela étant, le ministre prévient que ce fond de soutien, ne devrait pas être perçu comme une sorte de trésor à distribuer généreusement.

## Prix du président de la République du journaliste professionnel pour 2018

Le thème du prix du président de la République du journaliste professionnel pour l'année 2018 portera sur le thème "Vivre ensemble en paix", a annoncé le ministre de la Communication, Djamel

Kaouane. "Je vous annonce officiellement que le thème du prix du président de la République du journaliste professionnel pour cette année portera sur le - Vivre ensemble en paix -", a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse animée à l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse.

Ce prix a été institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et décerné à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

Le ministre a indiqué que le message du Président Bouteflika, adressé mercredi à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, est "historique" car il "confirme l'existence de la liberté d'expression et de la presse en Algérie", assurant que ces 20 dernières années, "des avancées dans la conquête des espaces de liberté ont été réalisées, en témoignant notamment la dépénalisation du délit de presse".

Commentant le travail de la presse algérienne, M. Kaouane a relevé qu'il était attendu de celle-ci de "défendre l'image du pays tant nous vivons dans un contexte particulièrement délicat", ajoutant que "nous sommes un pays singulier, de par son histoire". Evoquant l'influence et la prépondérance du Net dans le monde des médias, le ministre a souligné la nécessité de gagner la bataille du contenu sur le numérique pour la défense de l'intérêt de l'Algérie. S'agissant du Fonds d'aide à la presse, il a indiqué que celui-ci est "en cours d'activation". Concernant l'Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe), prévue par loi relative à l'information de 2012, le ministre a indiqué que son département a "énormément progressé" sur ce dossier, précisant que sur le volet institutionnel "tout est prêt", mais il reste à se concerter avec les journalistes pour que l'élection de leurs représentants se déroule de "bonnes conditions". Revenant sur le travail des chaînes de télévision privées, M. Kaouane a estimé qu'en dépit des "insuffisances", elles représentent un "grand acquis" pour le paysage médiatique algérien, affirmant qu'elles sont les "bienvenues" pour assurer leur diffusion sur le satellite algérien Alcomsat-1. Invité à faire sa lecture sur le dernier rapport de Reporter sans frontières, qui accable l'Algérie, M. Kaouane a affirmé qu'il était "partiel et partial", relevant que RSF "devait plutôt se préoccuper du sort notamment des journalistes palestiniens qui se font assassiner chaque jour".

Pour la situation de certains journalistes qui se trouvent dans une situation de précarité professionnelle au sein de leurs organes de presse, le ministre a lancé un appel aux éditeurs pour qu'ils accordent la "pleine dignité" aux journalistes.

Au terme de la conférence de presse, le ministre de la Communication a honoré des journalistes de la presse nationale à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse.

Auparavant, le ministre de la Communication s'était recueilli, en compagnie de Lamine Bechichi, ancien ministre de l'Information et des responsables de médias publics, à la mémoire des journalistes assassinés à la place de la liberté de la presse situé à Alger-Centre.

I. A.

## EMPLOI

## Total cible les majors de promo de Polytech !

La société française Total engage un nouveau programme de recrutement en Algérie. Ce dernier repose sur le ciblage des majors de promo au niveau des écoles supérieures et universités.

Une occasion pour l'entreprise pétrolière française de leur offrir une première expérience professionnelle, mais aussi de faire le plein de cadres et techniciens de haut niveau. Parmi les écoles visées : l'école nationale Polytechnique d'Alger.

"Nous avons développé un programme qui permet aux jeunes de faire tout d'abord un stage au sein d'une filiale du groupe". C'est ce qu'explique un responsable de Total à la chaîne *Ennahar TV*. Il poursuit en indiquant que par la suite, ces deniers peuvent "postuler pour partir en expatriation durant un an dans une autre filiale du groupe dans le cadre d'un échange multiculturel. Et ainsi pouvoir enrichir leurs premières expériences professionnelles". C'est suite à ce parcours que "la politique de recrutement est abordée". Et "des offres sont faites en fonction de nos attentes", explique-t-il encore.

Ravi, le directeur de l'école Polytechnique, Mohamed Debièche, a exprimé, pour sa part, sa satisfaction. "Nous avons mis à la disposition du groupe Total pratiquement toute l'école. Ils sont intéressés par les étudiants que nous formons. Et la meilleure manière de le faire est de mettre directement les étudiants en contact avec des responsables de Total".

## LOGICIELS PIRATÉS

## Des Institutions de l'état impliquées, l'Onda dénonce !

Actes irresponsables ou délits prémédités. Quelqu'en soit la raison, l'Algérie est mise à mal et risque gros ! Ainsi, "des Institutions de l'Etat utilisent des logiciels sans licences". Autrement dit, des produits piratés!

C'est ce que révélait ce jeudi matin, Sami Bencheikh El Hocine, DG de l'Onda, sans plus de précisions. L'occasion, pour lui de rappeler, les engagements de l'Algérie envers les instances internationales. "L'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales portant sur la protection des droits d'auteurs", rappelle-t-il. De fait, dit-il, "l'Algérie s'engage et s'oblige à respecter ces accords". Une révélation d'autant plus grave que l'Algérie n'est pas à l'abri de poursuites. Sans parler de l'image que véhicule ce genre de pratiques auxquelles s'adonnent des institutions qui sont la vitrine du pays.

## IN-GUEZZAM

## Saisie de plus d'une tonne de denrées alimentaires

Plus d'une tonne de denrées alimentaires a été interceptée mercredi à In-Guezzam par un détachement de l'Armée nationale populaire, alors 24 kg de kif traité ont été saisis à Tlemcen, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a intercepté, le 2 mai 2018 à In-Guezzam, deux véhicules tout-terrain, 1,7 tonne de denrées alimentaires et 800 litres d'huile de table, tandis que des gardes-frontière ont saisi, à Tlemcen vingt-quatre kilogrammes de kif traité", précise la même source.

D'autre part, des gardes-frontières ont saisi, à Souk-Ahras, (480) comprimés psychotropes, alors que dix immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Aïn-Témouchent et Tlemcen.

R. N.

## ENERGIE ATOMIQUE

# Alger accueille l'Atelier international des centres nationaux des données

Le Commissariat à l'énergie atomique (Comena), organise du 6 au 10 mai 2018 à Alger, l'Atelier international des Centres nationaux des données (CNDs).

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'a indiqué avant-hier le ministre de l'Energie dans un communiqué.

Cet évènement international, qui se déroulera au Centre international des conférences, Abdellatif Rahal à Club-des-Pins), regroupera 62 participants étrangers de 40 pays et une vingtaine de participants nationaux représentant les centres de recherche nucléaire du Comena du ministère de l'Energie, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), l'Agence spatiale algérienne (Asal), le ministère de la Défense nationale et le ministère des Affaires étrangères, précise la même source.

L'Atelier mettra l'accent sur la capacité des CNDs à effectuer leurs activités de vérification, à avoir accès aux données (sismiques, infrasons, hydroacoustiques et radionucléides) du Système de surveillance international et aux produits du Centre international des données de Vienne ainsi que le partage de ces données et leurs usages à des fins exclusivement paci-



fiques.

Il permettra, notamment, à travers des échanges entre les experts internationaux de renforcer les capacités des CNDs, de maîtriser la collecte des données nucléaires dans le cadre de l'application du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) qui peuvent servir non seulement à exploiter pacifiquement l'énergie nucléaire, mais aussi à résoudre ou à prévenir certaines catastrophes naturelles tels que les tremblements, les Tsunami et les cyclones.

Cette rencontre permettra, aussi, l'exploitation à bon escient et à usage exclusivement pacifique des signaux et des données recueillis dans le cadre de l'Otice pour l'évaluation et la prévention des risques et pour les besoins de sécurité civile ainsi que la prévention et la gestion des catas-

trophes naturelles, explique le communiqué. Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, procédera, à l'ouverture des travaux de cet Atelier international organisé en collaboration avec le Secrétariat technique provisoire (STP) de l'organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Otice). Pour rappel, l'Algérie a signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires le 15 octobre 1996 avant de le ratifier le 11 juillet 2003. Au 30 avril 2018, le Traité était signé par 183 Etats.

L'adhésion de l'Algérie au Traité est motivée par sa position traditionnelle pour la paix dans le monde et en faveur du désarmement et de la non-prolifération de tous les types d'armes de destruction massive, souligne la même source.

R. E.

## OPÉRATION D'EXPULSION DE FAMILLES

## Des députés de Béjaïa s'y opposent

PAR CHAHINE ASTOUATI

Plusieurs députés de la wilaya de Béjaïa se sont opposés, jeudi 3 mai, à l'opération d'expulsion de plusieurs familles de leurs logements situés dans le quartier de Sidi-Ahmed près du chef-lieu de la wilaya.

Les habitants, qui sont en passe d'être expulsés, occupent des logements situés sur un terrain appartenant au domaine public et qui a été loué à l'entreprise La Belle. L'expulsion des familles sans leur relogement est "injuste" selon les députés. Khaled Tazaghart, député Front El Moustakbal est l'un des cinq parlementaires mobilisés sur place, en compagnie

du président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Béjaïa, pour s'opposer aux forces de l'ordre présentes sur place pour déloger les occupants de leurs logements. "Nous sommes cinq députés sur place pour les défendre, mais pour le moment la police est déterminée à les expulser", a-t-il déclaré à TSA.

"Les citoyens menacés d'expulsion occupent les logements objets du litige depuis plus de 25 ans et disposent de baux de location depuis 2008, des baux encore valides au moment de la location du terrain à La Belle par l'Etat", a expliqué à TSA un des habitants en passe d'être expulsés.

"Plusieurs procédures judiciaires intentés

par les habitants, dont une pour faux et usage de faux, ont été classées sans suite par la justice", selon l'habitant.

Khaled Tazaghart et les députés présents ont "saisi le ministre de l'Intérieur et le procureur de la République de la wilaya de Béjaïa pour leur demander d'arrêter cette expulsion" et ont demandé le relogement des familles.

TSA a été dans l'incapacité d'entrer en contact avec les services de la wilaya de Béjaïa pour obtenir plus d'informations. Le député Braham Bennadji a annoncé, en milieu de journée, que l'exécution du jugement d'expulsion a été suspendue d'une semaine par le procureur général.

C. A.

## ANSEJ ET CNAC

## Le gouvernement resserre l'étau sur les bénéficiaires

Le gouvernement piloté par Ahmed Ouyahia a décidé de corriger certaines dispositions relatives aux avantages octroyés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac).

En effet, le gouvernement prépare deux projets de décrets exécutifs, modifiant et complétant les décrets exécutifs numéro 03-290 du 6 septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs et numéro 04-03 du 3 janvier 2004 portant création et fixant les statuts du fonds de caution

mutuelle de garantie des risques crédits des investissements des chômeurs promoteurs âgés de trente-cinq (35) à cinquante (50) ans, a appris ALG24 de source bien informée.

Par ces deux décrets en préparation, le gouvernement propose de modifier la procédure d'octroi des décisions relatives aux avantages fiscaux et parafiscaux. Ces dernières étaient octroyées aux bénéficiaires une seule fois pour toute la période allant jusqu'à 6 ans de différentes exonérations et avantages.

Pour imposer un suivi des activités des bénéficiaires de l'Ansej et de la Cnac, il

est ainsi proposé d'octroyer ces décisions pour une année fiscale renouvelable. Cette mesure, précise le projet, permet de garder un contact avec le bénéficiaire et de s'assurer qu'il respecte ses engagements, notamment en matière de remboursement du crédit octroyé.

La nouvelle disposition dictée par l'exécutif d'Ahmed Ouyahia permettra également de suivre le développement du projet du bénéficiaire et de constater, éventuellement, les difficultés que celui-ci pourrait rencontrer.

R. N.

LFC 2018

# Ce que prévoit l'avant-projet

*L'avant-projet de loi de finances complémentaire prévoit une rallonge budgétaire de 500 milliards de dinars.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'article 8 de la LFC modifie l'article 125 de la loi de finances pour 2018 pour augmenter le plafond d'autorisation de programme pour divers secteurs.

L'article 125 modifié stipule : "Il est prévu au titre de l'année 2018, un plafond d'autorisation de programme d'un montant de deux mille sept cent soixante-dix milliards cinq cent six millions neuf cent trente-six mille dinars (2.770.506.963.000 DA), réparti par secteur conformément à l'état - C - annexé à la présente loi".

Le plafond d'autorisation de programme était, dans la loi de finances 2018 de 2.270.506.936.000 DA.

Cette rallonge budgétaire profite à bon nombre de ministères mais de façon inégale. Le ministère de la Défense nationale, qui continue à détenir le plus gros budget de l'État algérien, sera augmenté de 312 millions de dinars pour atteindre les 1.118 milliards de dinars.

Les rallonges les plus importantes sont accordées au ministère de la Jeunesse et des Sports qui bénéficie d'un budget supplémentaire de 3,65 milliards, la Santé avec une rallonge de 3,16 milliards, les Affaires étrangères avec plus d'un milliard et demi en plus, alors que l'Éducation nationale reçoit 91 millions supplémentaires.

## Augmentations significatives des coûts du permis et de la carte grise

Le projet de loi des finances complémentaire pour l'année 2018, dont TSA a obtenu une copie, prévoit des augmentations significatives des droits et taxes relatives à la délivrance du permis de conduire et de la carte grise.

L'article 2 du projet de la loi de finances complémentaire prévoit la modification des articles 144 et 145 du code du timbre, augmentant notamment les droits d'examen pour l'obtention du permis de conduire, le droit de timbre pour la déli-



vrance du permis de conduire et de la carte grise.

L'article 144 stipule que "le droit d'examen pour l'obtention d'une catégorie de permis de conduire est fixé à 200 dinars et la délivrance d'un permis de conduire, son renouvellement, son duplicata, la conversion de permis de conduire militaire en permis de conduire civil ou l'échange d'un permis de conduire étranger contre un permis de conduire algérien donnent lieu à la perception d'un droit de timbre de 5.000".

Le même article modifié du code du timbre instaure une taxe de 300 dinars pour la délivrance de la licence de conduite de cyclomoteurs.

L'article 154 quant à lui instaure une augmentation importante de la taxe sur les cartes d'immatriculation automobile (carte grise).

L'article fixe le montant de la taxe pour les automobiles de tourisme, camionnettes, camions et véhicules de transport en commun à 10.000 dinars pour les véhicules d'une puissance de 2 à 4 chevaux et pour les tracteurs, 16.000 dinars pour les véhicules d'une puissance de 5 à 9 chevaux, de 20.000 dinars pour les véhicules d'une puissance supérieure à 10

chevaux et à 30.000 dinars pour les engins roulants de travaux publics.

Le projet de loi de finances complémentaire justifie les augmentations du droit du timbre du permis de conduire, qui est actuellement de 500 dinars, par la mise en place du permis biométrique.

"Le coût d'un permis de conduire de type biométrique électronique est estimé, selon l'imprimerie officielle et la direction des titres et des documents sécurisés, à 5.000 DA", selon l'explication donnée dans le projet de loi de finances complémentaire.

Autre modification importante des articles 144 et 145 du code du timbre : réaffectation des produits de ces taxes et droits qui financeront désormais en partie la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités et la Délégation nationale à la sécurité routière qui recevront respectivement 15 % et 10 % des recettes des taxes et droits du permis de conduire et de la carte grise, le reste de la recette étant réservé par la même au budget de l'État.

L. B.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR MET DE L'ORDRE

## Les infrastructures publiques sous contrôle

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a instruit ses services au niveau national de répertorier toutes les infrastructures et biens de l'État. Il s'agit de s'assurer de leur exploitation dans un cadre réglementaire bien défini.

Les infrastructures concernées se répertorient dans la catégorie des biens à caractère public et social comme les crèches, les bibliothèques municipales, marchés de proximité et locaux commerciaux fermés depuis longtemps. Dans l'instruction adressée aux services des wilayas, le ministère souligne la nécessité "de procéder au contrôle de ces biens et de déterminer avec précision la raison de leur non exploitation". La commission, qui va plancher sur ce dossier, mettra en exergue le cadre réglementaire approprié pour relancer plus tard le chantier de leur exploitation. En effet, des milliards de dinars ont

été affectés à ces infrastructures sans résultats probants. Des locaux commerciaux dans diverses communes sont restés fermés sans raison et des marchés devant être aux bénéficiaires aux chômeurs n'ont pas été activés depuis. La raison qui a poussé le ministère à élaborer un nouveau cahier de charges pour leur exploitation future. Désormais, la nouvelle démarche consistera à délivrer aux associations dûment agréées la possibilité de les acquérir dans le cadre de concessions accordées par l'État. Cette mesure pourra limiter les subventions qui ont été accordées par les pouvoirs publics pour entretenir ces biens. Pour ce qui est des locaux commerciaux scellés, le ministère de l'Intérieur va associer le ministère du Travail pour procéder à une liste de chômeurs et demandeurs d'emplois afin de leur accorder la possibilité de relancer les activités commerciales de ces locaux à travers la signature de conventions ou de contrats de cession.

L'opération sera cette fois bien diligentée par les autorités publiques pour éviter les erreurs du passé. Les autorités de tutelle ont d'ailleurs résilié pratiquement tous les contrats signés auparavant avec des personnes qui ne répondaient pas aux critères des activités tracées dans le cadre de leur exploitation. Les 100 locaux par commune qui ont été lancés depuis des années par le président de la République ont échoué lamentablement après avoir constaté que des transactions frauduleuses et des attributions illégales ont fait retentir des scandales. D'autres biens sont restés "vacants" en raison de lenteurs administratives et entraves bureaucratiques qui ont bloqué leur exploitation à des tiers, traduisant de ce fait des pertes d'argent incommensurables sur des projets qui n'ont vu le jour que sur "papier".

F. A.

MÉDECINE GÉNÉRALE

## Le SNMGSP réclame un statut de spécialité

Le président du Syndicat national des médecins généralistes de Santé publique (SNMGSP), le docteur Salah Laouar a plaidé avant-hier à Alger, pour que la médecine générale soit une spécialité, soulignant le rôle central que joue le médecin généraliste dans la prise en charge du malade.

Le "statut du médecin généraliste doit évoluer vers une spécialité, et sa carrière ne doit pas rester figée. Il est appelé à s'adapter aux nouvelles données et aux évolutions que connaît le monde de la santé", a déclaré M. Laouar à l'APS, en marge du 3<sup>e</sup> congrès national ordinaire du SNMGSP.

Il a plaidé, à cet effet, pour que le médecin généraliste occupe "une place centrale, à travers une formation de qualité et continue, en vue de lui permettre d'améliorer ses compétences pour apporter des solutions adéquates aux problèmes des patients en leur offrant le meilleur des soins."

Dr Laouar a estimé que pour instaurer un diplôme de spécialiste en médecine générale "il est nécessaire d'augmenter la durée de la formation du médecin généraliste, en la portant à 8 ans" (contre 7 ans actuellement). Il a, en outre, mis en avant la nécessité de hiérarchiser la pyramide des soins pour améliorer la prise en charge des usagers de la santé, comme il a souligné le rôle important que pourrait jouer le médecin généraliste spécialiste, notamment, en matière de "prise en charge des programmes de préventions, des diagnostics précoces, et aussi la sensibilisation et agir pour modifier les facteurs de risques". Il a relevé, également, qu'"avec sa présence sur l'ensemble des 48 wilayas du pays, l'état gagnerait en investissant sur le médecin généraliste". Il est à rappeler, sur ce point, que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a déjà souligné que le médecin généraliste doit constituer la pierre angulaire du système de santé national au regard du travail qu'il accomplit. "Il est absolument nécessaire que le médecin généraliste soit réhabilité au regard du travail colossal qu'il accomplit", avait-il indiqué, soutenant que la réhabilitation de cette fonction est d'autant plus nécessaire, vu que c'est lui qui reçoit le patient, détermine la pathologie, puis commande la régulation de l'offre de soins spécialisés.

C. A.

PRIX PRATIQUÉS DURANT RAMADHAN

# 8.950 agents de contrôle mobilisés

Comme chaque année les prix flambent. On pointe du doigt les spéculateurs, et notamment les intermédiaires qui agissent pour maintenir des prix élevés...

PAR IDIR AMMOUR

Par crainte de revivre le même scénario que ceux des années précédentes, le ministère du Commerce est poussé à prendre des mesures pour protéger les consommateurs contre ces derniers. Le Ramadan a beau être le mois du jeûne, certains commerçants ne le définissent pas sous même sens. Pour eux, c'est l'occasion ou jamais de réussir un bon chiffre d'affaires car c'est la période de l'année durant laquelle la consommation explose ! Résultat, les prix des denrées alimentaires s'envolent, passant parfois au double, voire triple. C'est le même scénario qui revient chaque année, faisant planer avec lui



ce spectre de flambée des prix. Pour en connaître les raisons, chaque partie impute la responsabilité à l'autre. Et la simple loi de l'offre et de la demande ne suffit pas à expliquer cette hausse des prix traditionnelle avant et pendant le Ramadan. Donc des précautions obligent dans le but de contourner les pratiques commerciales illicites. Pour cela, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, l'a d'ailleurs souligné jeudi dernier, en pre-

nant de nouvelles mesures, pour une meilleure maîtrise des prix des produits alimentaires durant le mois sacré. Selon toujours le même responsable du ministère du Commerce : "8.950 agents seront mobilisés pour l'opération de contrôle des activités commerciales de quelque 2 millions de commerçants à travers le pays durant le prochain mois de Ramadhan", a-t-il indiqué. S'exprimant lors d'une séance plénière

du Conseil de la Nation sous la présidence de Abdelkader Bensalah, M. Djellab a fait état de la mobilisation de 8.950 agents de contrôle, dont 4.866 agents chargés du contrôle des conditions de compétitivité et 4.065 autres de la répression de la fraude et du contrôle de la qualité. Les autorités concernées semblent donc décidées à frapper fort lors du mois sacré afin de respecter les règles régissant les pratiques commerciales et la conformité. Le porte-monnaie du citoyen lambda s'est rétréci telle peau de chagrin, ce qui n'est pas sans faire craindre aux consommateurs un éventuel basculement des prix à cause des effets des pratiques spéculatives durant le mois de piété et de miséricorde. Le ministre a estimé, toutefois, que "ce nombre demeure insuffisant, face à celui des commerçants estimé à 1.950.000 commerçants" inscrits au registre du commerce.

I. A.

127 MORTS EN MER EN  
2017, DES MILLIERS  
D'HECTARES RAVAGÉS

## 4 jours pour en parler !

127 personnes sont mortes par noyades, durant la saison estivale 2017. Plus de 70 % de ces décès auraient pu être évités, tant l'imprudence en est la cause principale, selon les professionnels.

De plus, des milliers d'hectares ont été ravagés dans des incendies provoqués par des actes d'incivilités, des faits anodins. Un mégot par-ci, une bouteille en verre qui traîne par-là, et c'est l'hécatombe !

Pour les professionnels, la première action à entreprendre est d'impliquer la population. Et c'est justement à cette fin que dans le cadre de la préparation de la campagne estivale 2018, la Protection civile de la wilaya d'Alger organise quatre jours de sensibilisation.

Ainsi, du 7 au 10 mai, "les dangers de la mer, la prévention des incendies de forêt et les accidents de la circulation" seront au menu du centre culturel Mustapha-Kateb, situé rue Didouche-Mourad à Alger.

Tout au long de ces journées, des professionnels dispenseront des consignes de prévention et de sécurité aux visiteurs. Pompiers, gendarmes, médecins, secouristes. Ainsi, plusieurs corps seront présents à partir de 9h pour inculquer une culture de prévention aux citoyens afin de minimiser les risques auxquels ils sont exposés.

R. N.

CONTRE L'UTILISATION DES ENFANTS DANS LA MENDICITÉ

## Projet d'un plan national de lutte

PAR RACIM NIDAL

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, a annoncé, avant-hier à Alger, un projet de plan national de lutte contre l'utilisation des enfants dans la mendicité, dans le cadre d'une action intersectorielle visant à garantir une protection à cette frange de la société.

Présidant l'ouverture des travaux de la conférence nationale sur la protection des enfants de l'exploitation économique sur le marché parallèle, Mme Eddalia a précisé qu'"un groupe d'action intersectoriel a été installé au niveau du ministère de la Solidarité nationale pour élaborer un plan national de lutte contre l'utilisation des enfants dans la mendicité, en vue de garantir une protec-

tion à cette frange et instaurer un climat sain qui lui assure une croissance équilibrée".

Ce plan constituera un "nouveau jalon" dans le programme d'action de la commission nationale de la protection et du bien-être de l'enfant, dans le cadre de la stratégie nationale du gouvernement visant la consécration de la protection et de la promotion de l'enfant.

Evoquant le travail des enfants en Algérie, la ministre a rappelé les dispositions législatives et mesures prises par les autorités publiques en matière de prévention et de lutte contre le travail des enfants, ainsi que les moyens de contrôle mobilisés dans le cadre des activités des services d'inspection du travail pour relever les atteintes aux droits des enfants ou leur exploitation comme

main d'œuvre.

Les enquêtes réalisées en 2017 ont révélé que le travail des enfants en Algérie existait à "un taux très faible", appelant à renforcer la coordination entre les différents acteurs pour élaborer des plans futurs.

Mme Eddalia a affirmé que son département était déterminé à "valoriser toutes les initiatives et à appuyer l'action associative visant à consacrer la protection à tous les enfants".

La politique de l'État en matière de gratuité de l'enseignement et des soins et le droit à la formation "doit être encadrée, à travers l'accompagnement de la famille, via des programmes de sensibilisation", considérant que ce rôle "incombe à tous les acteurs de la société".

R. N.

À PARTIR DE LUNDI

## Coupure d'eau à Alger

La société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal), procédera après-demain lundi à des travaux de sécurisation au niveau des stations de pompage situées à Tessala El-Merdja et à Draria, ce qui engendrera une suspension de l'alimentation en eau potable dans 10 communes situées à l'ouest d'Alger, a indiqué jeudi un communiqué de la Seaal.

"Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2018 la Seaal procédera, lundi 7 mai 2018, de 6h à 17h, à des travaux de sécurisation de

ses stations de pompage alimentant les communes situées à l'Ouest d'Alger" note le communiqué, ajoutant que "ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera 10 communes : Baba Hacene, Douera, Kheraicia, Draria, Saoula, El Achour, Ouled-Fayet, Souidania, Dély-Brahim et Cheraga".

A ce propos, la Seaal a précisé à ses clients habitant dans ces communes que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progres-

sivement le même jour à partir de 17h.

L'entreprise informe, également, ses clients qu'un dispositif de citernage sera mis en place pour assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers).

Et pour plus d'informations, la Seaal met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel le 15 94, accessible 7h/7 et 24h/24.

R. N.

SESSION DU CONSEIL DE L'UNION DES CHAMBRES ARABES

# Nouvelle politique de diversification de l'économie nationale

Les responsables de la Caci portent à la connaissance des opérateurs économiques algériens que la chambre algérienne de commerce et d'industrie abritera, les 9 et 10 mai, la 127e session du conseil de l'Union des chambres arabes.



PAR AMAR AOUIMER

Cet événement, "qui se tiendra pour la première fois en Algérie et qui verra la participation d'une importante délégation composée des Présidents et représentants des chambres de commerce et d'industrie des pays arabes, représente une opportunité pour la promotion du potentiel économique et du climat des affaires en Algérie" souligne la même source.

A cette occasion, un forum économique sera organisé le 9 mai et aura pour objectif essentiel de mettre en avant la nouvelle politique de diversification de l'économie

nationale et du fort potentiel existant notamment au niveau industriel.

Rappelons que les échanges commerciaux de l'Algérie avec les pays arabes se chiffreront à près de 4 % du volume global dont une moyenne de 50 % avec les pays de l'UMA, c'est ce que révèle un rapport sur le commerce des pays arabes publié récemment par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Aussi, les importations globales de l'Algérie des pays arabes sont passées de 0,7 milliard de dollars en 2007 à 1,6 milliard en 2009. En contrepartie, l'Algérie n'a exporté que pour 1,4 milliard de dollars de produits sur ces marchés des pays arabes.

Il convient de préciser que le volume des échanges commerciaux entre les pays de l'UMA ne reflète pas réellement la volonté commune des dirigeants maghrébins de multiplier et accroître les relations économiques et commerciales dans un espace économique intégré et fortement structuré.

La balance commerciale de l'Algérie avec ces pays a enregistré, durant l'année 2009, un solde négatif de 146 millions de dollars contre 1,3 milliard en 2008 et 0,3 milliard en 2007. Les exportations de médicaments des pays arabes vers l'Algérie représentent 9,8 % des importations globales de médicaments de l'Algérie.

Concernant les exportations de l'Algérie vers ses partenaires et clients arabes, elles sont évaluées à 1,4 milliard de dollars dont 1,2 milliard pour les hydrocarbures (92 %). Les exportations hors hydrocarbures, en baisse, représentent une valeur de 130 millions de dollars contre 250 millions de dollars en 2008.

L'Algérie exporte principalement des demi-produits, des biens d'équipement, des produits bruts, de biens de consommation non alimentaires, des biens d'équipement. Le plus important créneau des produits finis représente 53 %.

Cependant, près de 60% du commerce hors hydrocarbures est réalisé avec les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Maroc, la Libye et la Tunisie qui représentent 37 % de ce montant.

Néanmoins, les exportations d'hydrocarbures vers les pays arabes ne représentent que 2,5 % des exportations totales de l'Algérie. L'Algérie a des échanges commerciaux plus développés avec l'Égypte, la Tunisie en tant que principaux partenaires avec respectivement 40,8 et 35 % des échanges.

A. A.

STRATÉGIE NATIONALE DES EXPORTATIONS

## La feuille de route devrait être finalisée d'ici à juillet

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué que la feuille de route de la Stratégie nationale des exportations devant être adoptée par le secteur de 2019 à 2023, devrait être finalisée d'ici le mois de juillet prochain. La stratégie nationale quinquennale des exportations actuellement en cours de finalisation, pourrait être mise au point définitivement d'ici la fin du mois de juin ou juillet prochains et sera soumise alors au gouvernement, a signifié M. Djellab lors d'une conférence de presse. Il s'agit d'une stratégie nationale quinquennale pour encourager et diversifier les exportations hors hydrocarbures, qui entrera en vigueur début 2019 et s'étalera jusqu'à 2023.

Cette stratégie accorde la priorité à l'exportation des produits de huit (08) secteurs, à savoir l'industrie agroalimentaire,

les produits agricoles, les matériaux de construction, les produits pharmaceutiques, le papier et l'électronique, identifiés à l'issue d'une concertation avec les opérateurs économiques.

"Cette feuille de route sera mesurée au mois de septembre. Nous aurons alors des données, des chiffres en matière d'exportation et nous saurons toutes les mesures à prendre pour mettre à l'international les produits des 8 secteurs identifiés dans la Stratégie nationale des exportations", a noté le ministre.

Il a également souligné que, dans le cadre de cette stratégie, il est prévu de "révisiter le dispositif d'accompagnement des exportateurs", vu que celui en place actuellement a "montré ses limites".

A ce propos, il a déclaré que ce dossier est actuellement ouvert et que son départe-

ment ministériel table sur les instruments à mettre en œuvre dans le cadre de cette stratégie. "Nous avons des perspectives (...) nous avons signé l'accord de libre échange avec les pays de l'Afrique", a continué M. Djellab qui a déclaré que l'Afrique est un marché porteur.

Le ministre faisait référence à la signature récente à Kigali (Rwanda) de 44 pays africains, dont l'Algérie, en faveur de la naissance de la Zone de libre-échange africaine (Zleca). Mais, "nous sommes interpellés" quant à l'amélioration du taux d'intégration entre pays africains, a indiqué le ministre, notant que ce dernier ne dépasse pas actuellement les 11 %.

Par ailleurs, M. Djellab a rappelé que son département ministériel est en cours de réflexion sur un projet de droits douaniers additionnels provisoires.

"Nous avons validé à l'issue d'une concertation avec les opérateurs économiques un travail par filière qui va nous permettre de voir quels sont les produits et les filières d'activités qui ne peuvent pas être développés avec les tarifs douaniers actuels qui sont très bas", a signifié le ministre. Les droits additionnels ont pour avantage de protéger pour une période la production nationale et les filières d'activité, outre l'avantage de développer la sous-traitance, a fait valoir le ministre soulignant que le pays va passer par une période de transition économique de diversification de 5 ans.

R. E.

SECTEUR DU TEXTILE

## Ouverture d'un centre algéro-français d'expertise technique

L'entreprise privée algérienne Saftex et son partenaire Lainière de Picardie, filiale du groupe français Chargeurs, ont inauguré à Alger un Centre d'expertise technique et industrielle textile (Cetit), qui a pour objectif de renforcer l'outil de production national dans ce domaine et d'accroître ses capacités d'exportation.

Lors la cérémonie d'inauguration, le directeur du Cetit, Robert Zaidi a expliqué que "l'ambition à travers cet investissement est d'accompagner durablement les acteurs du textile en Algérie et d'opérer un transfert de savoir-faire à l'industrie algérienne. Nous voulons évoluer ensemble avec nos partenaires algériens

pour satisfaire la demande locale mais aussi pour mettre en évidence les capacités algériennes dans le domaine du textile à l'international grâce aux différentes filiales du groupe Chargeurs, présent dans 34 pays", a-t-il indiqué. Ce centre d'expertise vise à assurer le confort et la sécurité des matières et procédés utilisés par les opérateurs du textile en Algérie, ajoute M. Zaidi insistant également sur l'aspect écologique dans cette filière industrielle. De son côté, le P-dg du groupe Chargeurs, Michael Fribourg, a souligné que cet initiative permettra de renforcer les liens avec les acteurs du textile en Algérie, de transférer le savoir-

faire français, de contribuer à former une nouvelle génération dans les différents métiers du textile et de renforcer les capacités de l'innovation en Algérie qui s'attend à "un grand avenir dans ce domaine".

"Grâce aux très importants investissements consentis pour la modernisation de l'outil de production, l'Algérie connaît un début d'une grande aventure dans le domaine du textile", a-t-il noté.

Le directeur de Business France-Algérie, Dominique Boutter, a indiqué que cet investissement permettra de renforcer l'offre technologique française en Algérie.

Il rappelle, dans ce sens, que la France est le premier partenaire économique de l'Algérie en matière d'investissement hors hydrocarbures, avec plus de 450 implantations françaises créant près de 40.000 emplois directs. Le groupe Chargeurs est un industriel français actif dans les segments de la protection temporaire de surfaces, de l'entoilage pour l'habillement, des substrats techniques et de la laine peignée. La Lainière de Picardie est la division entoilage du groupe Chargeurs.

Quant à Saftex, elle est distributeur algérien du groupe Chargeurs.

R. E.

## OUARGLA

## "Portes-ouvertes" sur le Centre d'instruction de la Gendarmerie nationale

Les "portes-ouvertes" sur le Centre d'instruction de la Gendarmerie nationale Chahid Mohamed- Chafou dans la wilaya déléguée de Touggourt (Ouargla), relevant de la 4e Région militaire (RM) ont drainé, samedi, une grande affluence du public, en particulier des jeunes. Cette manifestation, organisée au niveau de la salle omnisports Emir-Khaled sous le slogan "La Gendarmerie nationale, une institution sécuritaire au service du pays et du citoyen", a été marquée par plusieurs stands exposant divers équipements modernes utilisés et informant sur les missions, les efforts déployés par ce corps constitué pour la protection des personnes et des biens ainsi que la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Les nombreux jeunes présents à cette manifestation ont bénéficié des explications sur les différentes activités de la Gendarmerie nationale, ainsi que les opportunités offertes pour adhérer à cette institution sécuritaire. Des combats ainsi que des exercices de simulation de lutte contre la criminalité ont été exécutés par des gendarmes à l'esplanade de la même salle au profit du public.

Cette manifestation entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), visant, notamment, le rapprochement du citoyen de l'institution militaire et le renforcement de la relation Armée-Nation, a précisé le commandant du centre, lieutenant-colonel Youcef Saïd.

Le centre d'instruction de la Gendarmerie nationale Chahid Mohamed-Chafou située dans la daïra de Mégarine a enregistré la sortie de 29 promotions depuis son ouverture en 2010. Il existe trois centres similaires à l'échelle nationale.

## BECHAR

## Programme de 1.000 aides financières destiné à la lutte contre l'habitat précaire

Un programme de 1.000 aides financières destiné à la lutte contre l'habitat précaire, notifié à la wilaya de Béchar, est en voie de concrétisation, a indiqué, lundi dernier, la Direction locale du logement.

Pour la concrétisation des objectifs de ce programme de lutte contre l'habitat précaire et l'amélioration des conditions de vie et social du citoyen, neuf bureaux d'études techniques locaux ont été choisis pour le pilotage de l'opération, a-t-on précisé.

Les procédures ont permis l'élaboration d'une liste de 695 décisions au profit des familles bénéficiaires et 650 cahiers des charges et ce, après sa soumission au fichier national du logement au niveau de la structure locale de la Caisse nationale du logement (CNL), a-t-on signalé.

Auparavant, il a été procédé au retrait de 160 aides financières dont ont bénéficié certaines collectivités et ce pour cause de non lancement des travaux, ce qui a permis le rajout de 90 aides similaires au profit de la commune de Bechar qui totalise actuellement un global de 570 aides à son programme de résorption de l'habitat précaire, a fait savoir la source.

Idem pour la commune de Kenadza qui a bénéficié de 70 nouvelles aides du même type, à la faveur de ce nouveau programme, a-t-on ajouté.

APS

## GHARDAIA, INEXISTENCE D'UN ABATTOIR

# Désarroi des bouchers et chevillards de la vallée du M'zab



**Plusieurs bouchers ont protesté, dimanche dernier, à travers des regroupements à la place du marché et devant la wilaya pour contester les décisions de l'administration chargée du contrôle de la qualité qui n'a pas mis en place un lieu d'abattage répondant aux exigences de la loi en vigueur, selon l'APS.**

PAR BOUZIANE MEHDI

Les bouchers et chevillards de quatre communes dans la vallée du M'zab ont exprimé, lundi dernier à l'APS, leur désarroi devant l'inexistence d'un abattoir répondant aux normes requises par la loi pour l'abattage des animaux.

Les bouchers et chevillards sont, en l'absence d'un abattoir aux normes

requises dans la vallée du M'zab, contraints à recourir à l'abattage clandestin qui prend de plus en plus d'ampleur dans la région, amenant les autorités locales à procéder à la saisie de viandes non estampillées et la verbalisation des contrevenants bouchers.

Selon l'APS, de nombreux bouchers ont protesté, dimanche dernier, à travers des regroupements à la place du marché et devant la wilaya pour contester les décisions de l'administration chargée du contrôle de la qualité qui n'a pas mis en place un lieu d'abattage répondant aux exigences de la loi en vigueur.

Approchés par l'APS, les professionnels estiment que "rien ne marche pour la filière viande" qui souffre de nombreux problèmes, notamment "l'absence d'abattoirs dignes de ce nom". Les quelques tueries existantes dans la région se distinguant par de "déplorables" conditions d'hygiène ont été fermées sur pression des rive-

rains. Ils accusent en premier lieu les autorités compétentes de "laxisme" devant l'absence d'un abattoir pour la vallée du M'zab depuis des années, a fait savoir l'APS, ajoutant que pour les autorités de la wilaya, une dizaine d'investisseurs dans le domaine ont exprimé leur désir d'investir dans la création d'abattoirs pour la viande rouge et blanche et l'un d'entre eux va entamer les travaux incessamment. Les autorités locales comptent renforcer le contrôle de la viande chez le boucher afin de lutter contre les pratiques frauduleuses ou douteuses (viande malsaine ou de bêtes malades) ainsi que des conditions de transport de la viande, en attendant la réalisation d'un complexe d'abattage.

Selon les chiffres avancés par un porte-parole des bouchers qui comptent s'organiser en association, la vallée du M'zab compte plus de 200 bouchers.

B. M.

## AIN-TEMOUCHENT, DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

## Des ossements d'animaux vieux de 800.000 ans

Des ossements d'animaux remontant à la quatrième ère géologique ont été découverts dans la commune d'Aïn-Kihel (Aïn-Témouchent), a annoncé, dimanche, la spécialiste en archéologie, l'universitaire Yasmina Chaïd Saoudi, responsable des fouilles.

Ces ossements d'animaux sont de chevaux et de bovins remontant à environ 1,7 million et 800.000 ans, a indiqué, à l'APS, l'universitaire de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2 en marge d'un séminaire national sur "L'Histoire de la civilisation numide : royaume de Syphax comme modèle".

Ces découvertes ont eu lieu lors d'une expédition de recherche initiée par la commune d'Aïn-Kihel depuis 2013, avec comme conclusion que la région a fait l'objet d'inondation au début du quatrième âge géologique par des

eaux et des laves de volcans. La wilaya avait connu à cette époque 22 volcans, seulement qu'Aïn-Kihel connaît une activité sismique moins importante, a souligné cette chercheuse du laboratoire de géodynamique et montagnes.

L'origine de ces ossements découverts à Sidi Younès non loin de l'oued Saboune (Aïn-Kihel) sont d'animaux sauvages vivant dans la région qui ont été emportés par les volcans.

Les participants au Colloque national sur l'histoire de la civilisation numide ont mis l'accent sur le rôle joué par le royaume de Syphax en Afrique du Nord où la plupart des civilisations ont construit leurs bases sur les rives de lacs, notamment celui de Syphax et sa capitale Siga érigée sur les abords de l'oued Tafna jusqu'à Melouia, à

l'extrême ouest et jusqu'à Collo à l'Est.

Le royaume numide s'est répandu même sur le plan économique au Bassin méditerranéen avec une importante dynamique commerciale, selon des documents archéologiques découverts au port d'Andalousie.

D'autres conférenciers ont mis en exergue les conséquences historiques de ce royaume remontant au troisième siècle avant l'ère chrétienne sur d'autres civilisations carthaginoise, romaine et autres.

Les travaux de cette rencontre, initiée par la Direction de la culture dans le cadre du mois du patrimoine traitent, à travers des communications, de l'histoire de la Numidie occidentale, entre autres.

APS



SOUK-AHRAS, CAMPAGNE DE MOISSONS-BATTAGES

# Production prévisionnelle de 1.4 million qx de céréales

*Qualifiant la quantité de "considérable" par rapport à celle enregistrée l'année dernière, pas moins de 700.000 quintaux sur le nombre global (1,4 million) seront collectés cette année, a souligné le directeur des services agricoles (DSA), Abdelouehab Gheraïbia, à l'APS.*



Pour la campagne de moissons-battages de la saison agricole 2017-2018, qui débutera en juin prochain, une production prévisionnelle de 1.4 million de quintaux de céréales, toutes espèces confondues, est prévue à Souk-Ahras, a indiqué, à l'APS, dimanche dernier, le directeur des services agricoles (DSA), Abdelouehab Gheraïbia, précisant, en marge d'une rencontre inscrite dans le cadre des préparatifs de la campagne de lutte contre les incendies des cultures agricoles, tenue en présence des représentants de la Caisse de mutualité agricole, de la Chambre de l'agriculture et de la Protection civile en plus de quelques P/APC, que cette production est prévue sur une superficie de 138.100 hectares, dont 73.000 hectares consacrés pour le blé dur, 30.000 hectares réservés au blé tendre, 35.000 hectares pour l'orge et 100 hectares pour l'avoine.

Qualifiant la quantité de "considérable" par rapport à celle enregistrée l'année dernière, qui a été marquée par la collecte de 350.000 quintaux de céréales, pas moins

de 700.000 quintaux sur le nombre global (1,4 million) seront collectés, a souligné le même responsable à l'APS, expliquant que les précipitations importantes enregistrées durant cette saison agricole (600 mm), une moyenne jugée "satisfaisante", les campagnes de sensibilisation et de vulgarisation organisées en faveur des agriculteurs autour du suivi de l'itinéraire technique de cette culture, la distribution de 114.000 quintaux de semences et de 65.800 quintaux d'engrais phosphatés et azotés au profit des agriculteurs, sont "des facteurs qui ont favorisé l'augmentation de cette récolte".

Selon l'APS, au total, 14 points de collecte et de stockage de céréales ont été mobilisés dans la wilaya au titre de cette campagne agricole, a-t-il fait savoir, notant que des travaux ont été lancés pour la réalisation de deux autres points similaires d'une capacité de stockage de 100.000 quintaux pour chacun dans les zones de Telal, dans les communes de Mechroha et de Damous relevant de celle d'Oued Kebarit.

ADRAR, KSAR DE TAMENTIT

## Patrimoine séculaire à valoriser

Tamentit, à une douzaine de kilomètres au sud d'Adrar, l'un des vieux ksour sahariens ayant marqué l'Histoire du Sahara et de l'Afrique du Nord et témoignant encore d'une civilisation datant de plusieurs siècles, demeure en quête davantage d'efforts pour sa protection et sa valorisation. Occupant une place stratégique au cœur du vaste Touat, ce vieux ksar édifié selon les règles urbanistiques sahariennes, constituait une zone de transit de caravanes qui y convergeaient et l'empruntaient dans leurs périples vers d'autres horizons.

Cet espace saharien revêtait, conforté par un ensemble de facteurs favorables, une grande importance historique maquée par un essor économique et une prospérité, dont les eaux découvertes et mobilisées à travers les foggaras, système traditionnel d'alimentation en eau potable et d'irrigation agricole, ont été à l'origine d'un développement économique ayant permis l'émergence d'une contrée africaine économique, scientifique et culturelle, accueillant des hommes de culture, de culte, de justice et d'autres domaines d'épanouissement de l'Homme dans ce désert hostile. Tamentit, ce nom est composé, selon l'éclairage apporté par le manuscrit *Bassit fi Akhbar Tamentit* de l'auteur Mohamed Benbaba Hida, de Tamen et Tit qui veut dire "l'œil", ou, selon une autre version, l'eau et dont l'assimilation des phonèmes

a donné lieu, avec le temps, à cette appellation.

Selon les explications fournies, le vieux ksar, fondé en casbahs selon une conception a été réalisé avec des matériaux de construction locaux encore saillants à travers les venelles connectant les casbahs, lui conférant un cachet civilisationnel dans cette partie du Sahara central et du Nord-Sahara africain.

Les Casbahs d'Ouled Hemmali, de Taylout, Tahga, Toufaghi, Ouled Mohamed, ainsi que la sépulture du saint patron Sidi Bayoucef Mohamed, le Mekhzen de Cheikh El-Maghili et la vieille mosquée d'El-Asmouni, restent des témoins défiant encore, en dépit de la nouvelle invasion du béton, les vicissitudes du temps et les rudes facteurs et aléas naturels sahariens.

Bien qu'offrant une conception architecturale épousant le milieu saharien et construit principalement en matériaux locaux, le ksar témoigne encore d'un génie et savoir-faire anciens, consolidé par l'apport d'artisans et de maçons venus dans la région et ayant gravé leurs empreintes socioculturelles et religieuses à travers quelques bâtisses pour en faire des éléments d'une esquisse narguant esthétiquement même des chefs-d'œuvre contemporains.

Le vieux ksar de Tamentit, dont chaque

Disposant actuellement de 592 moissonneuses-batteuses, dont 92 ont été acquises dans le cadre de la location financière, qui sont soutenues à 40%, le directeur de ce secteur a souligné qu'afin d'assurer le succès de la campagne, la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a fourni des grands sacs de céréales et 20 camions d'une capacité de 10 et 20 tonnes pour chacun.

La campagne de sensibilisation et de prévention contre les incendies des forêts et des récoltes agricoles qui sera entamée durant ce mois de mai, sous le slogan "Un été sans incendies", portera sur l'organisation d'un travail direct de proximité à destination de fellahs et des habitants, a précisé le DSA à l'APS, signalant que l'opération axe sur la vulgarisation des mesures à prendre pour la protection des récoltes agricoles à travers le désherbage, l'assainissement des abords de champs ainsi que la maîtrise et l'entretien des moissonneuses batteuses.

B. M.

ILLIZI

## 13 logements sociaux squattés récupérés

Près de 130 logements de type public locatif (LPL) squattés par des citoyens ont été récupérés à travers différents quartiers de la commune de Bordj Omar Idriss, wilaya d'Illizi, pour les attribuer à leurs bénéficiaires, a indiqué, la semaine dernière, la wilaya. S'exprimant en marge des travaux de la 1re session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali d'Illizi, Aïssa Boulehya, a indiqué que 130 LPL, occupés illégalement par des citoyens, et avisés au préalable de les libérer, ont été récupérés et attribués à leurs véritables bénéficiaires. Rappelant que tout citoyen remplissant les critères aura accès au logement à condition de respecter les lois en vigueur en la matière, le chef de l'exécutif de wilaya a révélé que plus de 530 LPL ont été squattés par des citoyens à travers les différentes communes de la wilaya. Selon M. Boulehya, de nombreux quartiers, dans les six communes de la wilaya d'Illizi, bénéficieront, pour un montant d'un milliard DA, d'opérations d'aménagement d'espaces verts, d'éclairage public et de raccordement aux réseaux divers.

Une tranche de 26 logements a été réservée aux médecins exerçant dans la wilaya, dans le but d'assurer leur stabilité, l'amélioration de leurs conditions de vie, pour leur permettre de mener leurs missions dans les meilleures conditions a-t-il fait aussi savoir.

De cette tranche de logements de fonction, 20 unités ont été réparties équitablement entre les communes de Bordj Omar-Idriss et Illizi, alors que les six restant ont été affectés aux praticiens de la wilaya déléguée de Djanet, et ce en plus de la prise en charge des médecins et agents paramédicaux célibataires au niveau de la résidence universitaire d'Illizi.

BATNA

## "Trail des Aurès"

La revalorisation des zones humides et du patrimoine naturel de la région de Timgad dans la wilaya de Batna est au cœur de la 7e édition de l'épreuve de course "Trail des Aurès" placée cette année, sous le slogan "Ensemble pour préserver le patrimoine et l'environnement", à l'initiative de l'association des amis de Medghassèn.

Le parcours naturel reliant la région de Omrane au barrage Koudiet Lemdouar a été choisi pour la tenue samedi de cette manifestation organisée en collaboration avec la ligue de wilaya de l'athlétisme et la direction de la jeunesse et sport (DJS).

Ce sport extrême de masse alliant endurance physique et contact avec la nature, ne cesse de gagner en popularité et attire à cette 7ème édition beaucoup de mordus de l'aventure, a souligné, à l'APS, Azzeddine Guerfi, président de l'association des Amis de Medghassèn, indiquant que l'objectif de cette manifestation est "culturel en premier lieu et vise à valoriser la région des Aurès, notamment Batna". Le 7e Trail des Aurès a réuni 270 coureurs, dont 220 athlètes ont pris le top départ depuis le barrage Koudiet Lemdouar pour parcourir un cercle fermé de 15 km, alors que pour l'épreuve de la marche athlétiques de 10 km, 50 sportifs prennent part. La journée printanière et "le tapis vert" à perte de vue a enchanté les hôtes de la capitale des Aurès, partis à la découverte de la beauté naturelle de la région de Timgad et des vestiges précieux de la ville romaine.

Le barrage Koudiet Lemdouar a constitué le point de départ de cette compétition qui sera soldé par la remise de prix aux lauréats, a-t-on noté.

APS

APS

## YEMEN

# Vers le retrait des soldats soudanais ?

*L'ouverture d'une réflexion sur la présence des militaires soudanais au Yémen intervient alors que le Soudan vit une grave crise budgétaire. Une crise qui a poussé Khartoum à la fermeture de 13 missions diplomatiques à l'étranger.*



Le président soudanais Omar el-Béchir dont le pays s'est porté volontaire pour prendre part aux raids aériens au Yémen, le 28 mars 2015 à Charm el-Cheikh lors du sommet de la Ligue arabe. Pour la première fois depuis l'envoi de ses soldats au Yémen en mai 2017, le Soudan annonce qu'il est en train de réviser sa participation à cette guerre menée par une coalition dirigée par l'Arabie saoudite. Cette annonce est perçue chez plusieurs observateurs comme un préambule à un retrait du borbier yéménite. Les appels de la société civile à un retrait sont relayés par des parlementaires soudanais qui contestent fortement cette présence.

Pour la première fois depuis l'implication de Khartoum au Yémen, les autorités soudanaises révisent leur position. Ali Salem, le ministre soudanais de la Défense a

déclaré, ce mercredi 2 mai, devant le parlement, alors qu'une soixantaine de parlementaires en appellent à un retrait, qu'une évaluation de cette présence est en cours. "Nous prendrons une décision qui bénéficiera au pays", a-t-il affirmé, tout en reconnaissant les lourdes pertes des forces soudanaises au Yémen. Aucun chiffre officiel n'est communiqué sur le nombre des contingents, mais ces forces sont estimées à 6.000 soldats.

L'ouverture d'une réflexion sur la présence des militaires soudanais au Yémen intervient alors que le Soudan vit une grave crise budgétaire. Une crise qui a poussé Khartoum à la fermeture de 13 missions diplomatiques à l'étranger et une réduction

d'effectifs au sein du ministère des Affaires étrangères.

En se rapprochant de l'Arabie saoudite, Omar el-Béchir espérait un levé des sanctions américaines, mais ces sanctions ont persisté et Washington augmente même sa pression sur Khartoum qui reproche aux pays du Golfe de ne pas lui apporter l'aide financière en contrepartie de son implication dans le conflit yéménite. Or, ce conflit représente une charge considérable pour le budget soudanais.

Le Soudan, sous pression, pourrait se diriger vers un retrait, à moins que la coalition ne se ressaisisse en accordant budgétairement le nécessaire pour Khartoum.

## KENYA

## 4 morts dans une attaque près de la frontière somalienne

Quatre ouvriers ont été tués jeudi soir dans l'attaque de leur carrière située dans le comté de Mandera, près de la frontière avec la Somalie, a annoncé la police qui soupçonne les islamistes radicaux somaliens shebab d'en être les auteurs.

Les quatre victimes ont été tuées par balle ou à l'arme blanche lors de ce raid visant une carrière isolée.

"Ils ont été tués dans la carrière pendant l'attaque et nous sommes à la poursuite des assaillants", a déclaré Mohamud Saleh, le plus haut responsable sécuritaire du nord-est du Kenya. "Nous soupçonnons les shebab", a-t-il ajouté, sans plus de précisions. Un responsable policier sur

place, s'exprimant sous couvert de l'anonymat, a précisé qu'au moins 10 hommes armés avaient "ouvert le feu à l'aveugle sur les ouvriers".

"Cette attaque visait spécifiquement des non-locaux et aucune des victimes n'était originaire de la région", a précisé le porte-parole de la police kényane, Charles Owino.

Ce dernier a indiqué que la sécurité avait récemment été renforcée dans la région à la suite de renseignements faisant état d'une attaque imminente. Cependant, a-t-il ajouté, "personne ne savait avec précision où" elle serait perpétrée.

Le comté de Mandera et ceux plus au sud

de Wajir et Garissa sont régulièrement le théâtre d'attaques surprises des shebab, notamment contre les forces de sécurité kényanes déployées, entre autres, pour surveiller la frontière.

Les shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont juré la perte du gouvernement fédéral de Mogadiscio, soutenu par la mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom). Ils ont commencé à perpétrer des attentats meurtriers et des attaques sur le sol kényan à partir de 2011 et l'intervention des troupes kényanes dans le sud de la Somalie.

## SYRIE

## Début de l'évacuation d'une zone rebelle au sud de Damas

Le camp palestinien de Yarmouk tenu par le groupe EI est soumis à une offensive de l'ar En Syrie, des rebelles ont commencé jeudi à quitter des communes situées au sud de Damas, dans le cadre d'un accord conclu entre le régime et les insurgés locaux. Trente-cinq bus, transportant des centaines de rebelles et des membres de leurs familles, ont quitté, jeudi, les localités de Beit Sahn, Bibla et Yilda, au sud de Damas. L'évacuation des combattants vers le nord de la Syrie se poursuivra vendredi et samedi.

Le départ des rebelles de ces trois communes permet au régime de contrôler l'en-

semble de Damas et de la province éponyme, à l'exception du quartier de Hajar al-Aswad et du camp palestinien de Yarmouk, situés à 9 kilomètres du Vieux Damas. Ces secteurs, contrôlés par le groupe Etat islamique, sont soumis à une offensive de l'armée syrienne depuis deux semaines.

Jeudi, les troupes gouvernementales ont réussi à séparer les deux quartiers, assiégeant les jihadistes dans deux petites poches. Selon des sources diverses, quelque 6.000 civils se trouvent encore dans le camp de Yarmouk, tombé aux mains du groupe Etat islamique en 2015. Après avoir sécurisé pratiquement toute la

province de Damas et les environs de la capitale, l'armée syrienne s'est tournée vers Homs. Après quelques jours de combat, un accord d'évacuation a été conclu avec les rebelles des enclaves de Rastan, Talbissé, Ghanto et Houla, au nord de la province. Les insurgés ont commencé jeudi à remettre leurs armes lourdes. Seuls les jihadistes de l'ex-branche d'al-Qaïda en Syrie n'ont pas signé l'accord.

Agences

## MALI

## Barkhane dément toute complicité avec les groupes armés

Les questions se multiplient dans la région de Menaka au Mali suite à la mort de civils par dizaines ces dernières semaines et derniers jours. Les victimes appartiennent essentiellement à deux communautés, les Touarègues daoussahak et les Peuls. Difficile pour l'heure de dire si ces civils ont été tués par des terroristes, par des forces qui luttent contre ces terroristes ou s'ils sont victimes d'amalgames et de représailles sur des bases communautaires. Suite à ces violences, la force française Barkhane se retrouve au cœur d'une polémique. La force Barkhane est accusée par certaines voix de complicité, puisqu'elle travaille ponctuellement dans la région avec les groupes armés du MSA et du Gatia qui sont accusés d'être responsables de certaines des exactions constatées.

MSA et Gatia ont jusque-là démenti toute responsabilité. Dans son point presse hebdomadaire, le porte-parole de l'état-major des armées qui s'est lui-même rendu dans la région ces derniers jours a ce jeudi démenti toute complicité. Patrick Steiger confie n'avoir reçu aucun signalement, aucune plainte dans ce sens : "Nous, on n'a rien constaté de tel. S'agissant ensuite de la façon dont on opère, on n'opère pas n'importe comment, pas à n'importe quel prix. Oui, on n'hésite pas, sur le terrain au cas par cas, ponctuellement, à s'appuyer sur les groupes de défense locaux, ça oui. Mais quand je dis que ce n'est pas à n'importe quel prix, c'est pas pour que ça ne serve pas de blanc-seing pour faire n'importe quoi et c'est très clair". Pour Barkhane, les derniers massacres ont été commis par des terroristes dont le but est clair : tenter de déstabiliser les équilibres locaux, et susciter des représailles en vue des déclencher des conflits communautaires.

Le parti malien d'opposition Parena exprime sa profonde inquiétude devant l'escalade de la violence dans la région de Menaka. Le Parena se dit préoccupé par le silence et l'inaction du président Ibrahim Boubacar Keïta et appelle à une prise de conscience générale ainsi qu'à un sursaut national.

## HONGRIE

## Viktor Orbán veut une Hongrie chrétienne sans migrants

Fort d'une large victoire lors des élections législatives le mois dernier, le Premier ministre Viktor Orbán a annoncé vendredi que son nouveau gouvernement allait rendre plus restrictive la législation de la Hongrie en matière d'immigration.

Pour son troisième mandat, Viktor Orbán dispose d'une majorité des deux-tiers au parlement ce qui lui permettra d'introduire des amendements à la Constitution.

"Nous construisons une démocratie chrétienne", a-t-il déclaré dans une intervention sur la radio publique hongroise.

"Une démocratie chrétienne à l'ancienne dont les racines plongent dans la tradition européenne, où la dignité humaine est essentielle et où il y a une séparation des pouvoirs".

"Nous défendons la culture chrétienne et nous ne livrerons pas le pays aux étrangers", a-t-il ajouté reprenant les thèmes de sa campagne électorale qui a connu un important écho notamment dans les zones rurales. Viktor Orbán avait tenté de réformer la loi fondamentale hongroise en 2016 en passant par la voie parlementaire mais avait échoué.

Agences

**L'Aigle sétifien  
en mission difficile  
à Lubumbashi**

ORAN

## Installation du comité national de préparation des JM 2021

*Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a présidé, mercredi à Oran, la cérémonie d'installation du comité national de préparation des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'ouest algérien en 2021.*



REAL MADRID

## Une équipe de remplaçants pour le Clasico

*Après avoir remporté la double-confrontation face au Bayern, Zinédine Zidane et le Real préparent déjà la finale de la Ligue des Champions, le 26 mai prochain, avec un choix qui risque de faire parler.*



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : (PHASE DES POULES) : TP MAZEMBE-ES SÉTIF AUJOURD'HUI

## L'Aigle sétifien en mission difficile à Lubumbashi

L'Entente de Sétif affrontera aujourd'hui le TP Mazembe à Lubumbashi, en match comptant pour la première journée de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

La tâche s'annonce, certes, très difficile face à cette équipe du Tout Puissant Mazembe, mais les Sétifiens emmenés par l'entraîneur Malik Zorgane tenteront de relever le défi. Le rendez-vous d'aujourd'hui mettra aux prises de clubs qui se connaissent parfaitement bien, vu qu'ils se sont rencontrés sept fois déjà. Les matchs entre les Algériens et les Congolais étaient souvent très serrés.

Les gars d'Ain-Fouara restent sur une victoire lors de la demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique en 2014. Les responsables de cette formation phare de la capitale des Hauts-Plateaux reconnaissent la difficulté de la mission de leur équipe, mais confirment qu'elle fera tout pour relever le défi. "Cette rencontre se jouera entre deux équipes qui se connaissent parfaitement bien. Les matchs étaient souvent très disputés entre les deux clubs. Notre mission s'annonce très difficile à Lubumbashi, mais tout est possible dans le football. Nous allons défendre crânement nos chances en terre congolaise. Notre équipe a souvent bien réagi dans les moments les plus difficiles. Elle ne reculera pas



devant les Congolais lors de ce match. On ira à Lubumbashi avec l'intention d'arracher les trois points de la victoire et continuer la suite du parcours en toute sérénité", a indiqué le vice-président de l'ES Sétif Hassan Snoussaoui. Lors des deux prochaines journées, le club sétifien recevra à deux reprises sur ses bases du stade 8-Mai-45, contre respectivement le MC Alger et Difaâ Hassani d'El-Jadida du Maroc. Pour ce qui est de la préparation de l'équipe pour cette première sortie dans la phase des poules, le staff technique sétifien, à sa tête l'entraîneur Malik Zorgane, avoue que tout a été fait dans de bonnes conditions et les joueurs sont tous prêts pour ce rendez-vous. "Nous n'avons effectué aucune préparation spéciale pour ce match. Tous les

joueurs sont prêts et conscients de ce qui les attend en terre congolaise", a déclaré M. Snoussaoui, précisant que les deux dernières défaites encaissées au championnat par l'ESS n'auront pas un impact négatif lors de cette compétition africaine. Dans le même contexte, le responsable de la délégation sétifienne a réfuté l'idée d'une quelconque déstabilisation de l'équipe en raison du départ de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, affirmant que le duo Malik Zorgane et Ridha Assimi, qui ont acquis une longue expérience avec le club de l'Aigle noir, peuvent mener à bien les affaires de cette équipe sétifienne. Côté effectif, le staff technique sera privé des services de plusieurs éléments très importants.

Il s'agit du gardien Kheiri Barki, pour des raisons personnelles, le défenseur Badran, Ziti, Benayad, pour blessures, ainsi que le milieu de terrain Elias Sidhoum, sanctionné. L'entente de Sétif s'est déplacé à Lubumbashi avec un seul gardien de but, à savoir Zeghba. A quoi s'ajoute également la fatigue d'un long voyage qui a duré 24 heures, après deux escales au Qatar et au Kenya. Il est à noter que la Confédération africaine de football (CAF) avait désigné pour cette rencontre un trio d'arbitrage composé de l'arbitre principal, Hamada Al-Mousa (Madagascar), et des deux arbitres de touche, Slimane Ameleddine (Comores) et Lionel Hussain (Madagascar).

M. S.

CHAN 2022

## L'Algérie annonce sa candidature

L'Algérie va postuler à l'organisation du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2022, compétition réservée exclusivement aux joueurs locaux évoluant en Afrique, a annoncé, ce jeudi, la Fédération algérienne de football (FAF). Selon la même source, le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) a répondu favorablement à la demande de la FAF d'ac-

cueillir ce 2e grand événement du football continental réservé aux joueurs locaux. Une commission ad hoc sera mise en place pour la constitution du dossier de candidature avant de le transmettre à la Confédération africaine de football (CAF). Organisée par la CAF tous les deux ans en alternance avec la Coupe d'Afrique des nations,

cette compétition avait été lancée en 2009 avec le déroulement de la première édition en Côte d'Ivoire, remportée par la RD Congo contre le Ghana. La dernière édition du Championnat d'Afrique des nations s'est déroulée du 13 janvier au 4 février 2018 au Maroc qui s'est imposé en finale contre le Nigeria, devenant ainsi le premier pays hôte à remporter le

trophée. La prochaine édition du CHAN aura lieu en Ethiopie en 2020. L'Algérie avait manqué les trois dernières éditions en Afrique du Sud (2014), Rwanda (2016) et Maroc (2018). En revanche, elle avait pris part à l'édition 2011 au Soudan avec à la clé une quatrième place dans le tournoi.

APS

### DÉVELOPPEMENT DU SPORT EN ALGÉRIE Hattab plaide pour "la formation et l'investissement dans la ressource humaine"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a mis l'accent, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur l'importance d'investir dans la ressource humaine à travers la formation et l'ouverture de centres de jeunes et en engageant une réflexion avec les acteurs du secteur. En réponse à une question sur "la stratégie adoptée par le ministère des Sports en vue de surmonter les échecs subis au niveau continental dans les sports collectifs, particulièrement le football", le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'investir dans la ressource humaine à travers la formation et l'ouverture de centres pour jeunes. A ce propos, le ministre a reconnu les échecs du sport algérien durant ces dernières années, soulignant qu'il ne fallait pas oublier les succès accomplis à l'instar des 595 médailles remportées en 2015.

"Nous constatons une pente ascendante puis une chute, il est difficile de maintenir le même rythme. Plusieurs pays ont brillé durant une période donnée, mais aujourd'hui, ils sont absents des grandes manifestations internationales", a-t-il fait remarquer, soulignant l'importance d'orienter les efforts vers la formation et l'accompagnement des jeunes talents. Dans ce cadre, M. Hattab a proposé plusieurs solutions urgentes pour sortir le sport de cette crise, dont l'élaboration de programmes pour le développement du sport et l'accompagnement des fédérations nationales en collaboration avec tous les acteurs de ce secteur, faisant état de "13 centres de formation dédiés aux jeunes qui seront l'élite sportive de l'Algérie à court et moyen termes". Pour sa part, le député Youcef Brahmi (indépendant) a évoqué l'absence de structures sportives à la daïra de Bouchehouf et Oued Zenati (Guelma).

Dans ce sillage, le ministre a rappelé que la wilaya de Guelma a bénéficié de plusieurs projets, notamment la ville de Bouchehouf dans le cadre des trois plans de développement, dont le nombre s'élève à 238 projets auxquels une enveloppe de 6051 milliards de centimes a été consacrée, dont 197 projets réceptionnés, 12 en cours de réalisation et 29 autres qui n'ont pas été lancés. Les 29 projets restants représentent "un taux minime" par rapport aux projets réalisés, estime le ministre, ajoutant qu'"ils avaient été gelés et reportés dans le cadre des mesures prises par les pouvoirs publics pour la rationalisation et la maîtrise des dépenses publiques, en accordant la priorité aux projets en cours en vue de les parachever dans les délais fixés".

APS

ORAN

## Installation du comité national de préparation des JM 2021

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a présidé, mercredi à Oran, la cérémonie d'installation du comité national de préparation des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'ouest algérien en 2021.



Dans son allocution pour la circonstance, Mohamed Hattab a rappelé le décret exécutif 75/17 du 9 février 2017 portant création d'un comité d'organisation de ces jeux ayant pour mission la préparation de ce rendez-vous et l'organisation technique et matérielle de compétitions sportives, de manifestations culturelles et scientifiques prévues au programme des JM. Le ministre a souligné que ce comité qu'il préside veillera à l'application des dispositions contenues dans ce décret, à œuvrer avec les représentants des différents secteurs, instances et institutions et à fournir des efforts dans une solidarité commune avec les autorités locales, la population, le mouvement associatif et culturel, les couches de la société pour réunir les conditions de réussite à cet événement sportif international important.

Mohammed Hattab a aussi affirmé la volonté des hautes autorités du pays de concrétiser un seul objectif, celui de don-

ner à la wilaya d'Oran la place qu'elle mérite et d'en faire un pôle urbain de croissance économique et sociale et un centre de rayonnement culturel méditerranéen, tout en appelant à la mobilisation de tous pour impulser une dynamique aux préparatifs, ne laisser aucun détail au hasard sous aucun prétexte et être totalement prêt en 2019 date de la fin des travaux. Le ministre a encore souligné que la civilisation des peuples est évaluée aujourd'hui par les résultats sportifs, le dynamisme du mouvement sportif et la consécration de ses jeunes, déclarant que le sport n'est pas un luxe mais un style de vie exprimant la culture et les traditions des sociétés et reflétant le progrès de chaque pays.

Le sport est aussi un moyen pour instaurer la paix et la coexistence entre les peuples et

entre différentes catégories d'une même société et que les Jeux olympiques constitue une période de paix mondiale par excellence. Au passage, Mohamed Hattab a valorisé les efforts fournis lors des étapes de préparation pour offrir toutes les conditions de réussite afin de gagner le défi de faire de la ville d'Oran une capitale méditerranéenne du sport où règnent la paix, l'amitié, la fraternité, la compétitivité loyale et l'esprit sportif. Le ministre a aussi salué les efforts du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et l'intérêt qu'il accorde aux jeunes et à leurs ambitions et préoccupations, ainsi que ses visions et sa prise en charge de cette catégorie et du dossier de candidature de la ville d'Oran pour abriter la 19e édition des Jeux méditerranéens en 2021.

APS

LIGUE 2 MOBILIS, AFFAIRE CRBAF - CABBA

## Match perdu pour le CRBAF plus deux matchs à huis clos

La commission de discipline de la LFP réunie mercredi à Alger, a décidé match perdu par pénalité à l'équipe de CRB Aïn-Fekroune pour en attribuer le gain au CA Bordj Bou-Arreridj qui marque trois points et un score de 3-0, alors que la rencontre entre les deux formations de la 27e journée de L2 avait été arrêtée par l'arbitre à la 77e minute suite aux inci-

dents survenus après le deuxième but des visiteurs (1-2), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mercredi. En effet, l'arbitre du match Brahimi a dû mettre fin aux débats à la 77e, soit juste après le but d'Ahmed Messaâdia, car les conditions de sécurité n'étaient plus réunies sur le terrain après plus d'une heure d'attente. Outre le

match perdu par pénalité, le CRBAF a écopé de deux matchs à huis clos et 200.000 DA d'amende et le club sera également privé de la quote-part due au titre des droits de télévision pour le match en question, souligne la même source. D'autre part, la commission de discipline a infligé deux matchs à huis à l'AS Aïn-M'lila et 200.000 DA

d'amende pour jets de projectiles dans les tribunes sans dommages physiques et sans préjudice des indemnités financières qui seront demandées par le gestionnaire du stade pour dégradations de matériel par le public, lors de la rencontre contre le MC El Eulma (1-2) comptant pour la 27e journée de Ligue 2 Mobilis.

APS

## ARSENAL

**Wenger fait le point sur son avenir**

Après 22 ans au club, Arsène Wenger quittera le poste d'entraîneur d'Arsenal en fin de saison. Mystérieux sur ses intentions pour l'avenir, le technicien français a été annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain afin d'intégrer l'organigramme, mais également présenté comme désireux de tenter sa chance avec l'équipe de France. Présent en conférence de presse, le Gunner a expliqué n'avoir encore rien décidé pour la suite.

"Je ne sais pas ce que je ferai la saison prochaine. Pour le moment, je veux avant tout bien terminer à mon poste. Je pense qu'on doit donner son maximum tant qu'on occupe une fonction, a estimé l'homme de 68 ans. Quand mon travail à Arsenal sera terminé, je verrai où je vais, mais je veux d'abord bien terminer cette histoire d'amour."

## LIVERPOOL

**Salah, la Roma pas rancunière**

Mohamed Salah (25 ans, 12 matchs et 10 buts en LdC cette saison) a joué un très vilain tour à son ancien club. Transféré de l'AS Rome à Liverpool l'été dernier, l'ailier égyptien a éliminé le club de la Louve avec sa nouvelle formation mercredi en demi-finale de la Ligue des Champions (5-2, 2-4). Malgré tout, les Giallorossi ont adopté une attitude classe en souhaitant le meilleur au Pharaon, vendu pour "seulement" 50 millions d'euros (bonus compris) en début de saison.

"Cela fait vraiment mal de voir le rêve de finale à Kiev s'envoler mais tu seras là avec tes nouvelles couleurs. Bonne chance pour la finale Mohamed Salah", a posté l'actuel 3e de Serie A sur son compte Twitter en anglais. Monstrueux à l'aller avec un doublé et deux passes décisives, Salah s'est fait plus discret mercredi pour son retour dans son ancien jardin.

## PSG

**Contre le Real, Emery a vite compris**

Cette saison, le Paris Saint-Germain a été éliminé par le Real Madrid (1-3, 1-2) lors des 8es de finale de la Ligue des Champions. Dans un entretien sans langue de bois accordé à *The Tactical Room*, l'entraîneur parisien Unai Emery a réalisé une terrible confidence concernant le match retour au Parc des Princes.

"Là je n'ai pas eu le contrôle de l'équipe. J'ai mis des joueurs pour contrôler les moments de tension, mais le match demandait autre chose. Dès la 15e minute, j'ai dit à Carcedo, mon adjoint, que ça ne le ferait pas. Pour ce match face au Real, on avait besoin de la folie du match face au FC Barcelone de l'an dernier : il fallait tout casser. Et dans cette folie, il fallait que le Real prenne peur. Nous avons réussi à l'obtenir par moment au Bernabéu, mais pas au retour", a analysé l'Espagnol. Sur cette confrontation, les regrets d'Emery se trouvent donc clairement sur la manche aller.

## REAL MADRID

**Une équipe de remplaçants pour le Clasico**

Après avoir remporté la double-confrontation face au Bayern, Zinedine Zidane et le Real préparent déjà la finale de la Ligue des Champions, le 26 mai prochain, avec un choix qui risque de faire parler.

La question n'a pas mis longtemps à se poser du côté des Madrilènes. Mardi, quelques instants après avoir quitté la pelouse de Santiago Bernabeu, Zidane et son équipe se sont demandés comment préparer au mieux la finale de la Ligue des Champions, le 26 mai prochain à Kiev. Et si l'on en croit le média espagnol ABC, le Real Madrid serait prêt à "sacrifier" sa fin de saison en Liga pour se concentrer sur la finale face à Liverpool, dans trois semaines. Tout cela devrait commencer dès ce week-end, à l'occasion du choc face au FC Barcelone au Camp Nou. L'idée de Zidane et de sa direction, c'est de ne pas fragiliser la colonne vertébrale de son équipe avant la finale du 26 mai. Pour cela, le coach français et de nombreux cadres du club (Ronaldo, Ramos, Marcelo, Benzema et Kroos) ont discuté, dès mercredi, afin de connaître leurs avis sur cette décision. Mais selon ABC, Cristiano Ronaldo et



Sergio Ramos auraient signifié à leur entraîneur qu'ils avaient envie de défier le Barça sur sa pelouse. Pour le reste, c'est avec une équipe remaniée que les Madrilènes devraient se présenter en Catalogne. Le média espagnol parle ainsi de garder au frais Modric, Kroos, Benzema, Marcelo, Carvajal, Asensio et même Keylor Navas.

Au Camp Nou, le technicien français devrait aligner Ceballos, Llorente, Theo Hernandez, Casemiro et Kiko Casilla pour ne citer qu'eux. Des joueurs en manque de rythme depuis

le début de saison donc, et seulement alignés pour laisser les cadres respirer. Et si la présence de Cristiano Ronaldo et de Sergio Ramos dans le onze de départ reste encore en suspens, jouer avec une équipe de ce calibre-là dans un Clasico pourrait nuire à l'image du Real. Certes, la saison du club madrilène se jouera à Kiev, le 26 mai. Mais à trois semaines de l'échéance, et à l'occasion d'une rencontre historique de la Liga, le Real Madrid pourrait sans doute montrer les gros bras une dernière fois avant de faire profil bas jusqu'à la finale.

**Benzema, Ménès reste de marbre**

Sans réussite ces derniers mois et pris en grippe par ses propres supporters, l'attaquant Karim Benzema (30 ans, 8 matchs et 4 buts en LdC cette saison) a connu son moment de gloire dans la saison en signant un doublé salvateur pour le Real Madrid mardi face au Bayern Munich (2-2) en demi-finale retour de la Ligue des Champions. Pour le consultant Pierre

Ménès, il n'y a toutefois pas de quoi s'enflammer.

"Alors, moi je l'aime bien Karim, il a été très bon dans cette demi-finale retour. Mais quand je lis les commentaires sur sa prestation, à base de "est-ce que Deschamps a regardé ?", de "Benzema est le meilleur attaquant français", je ne comprends pas", s'est interrogé le chroniqueur

sur son blog.

"Alors les huit mois qui viennent de s'écouler, la perte de sa place de titulaire, ses 5 pauvres buts en championnat et sa saison globalement mauvaise, on oublie tout ? La presse espagnole a bien résumé le truc : 'Karim, tu es pardonné'. Non, ce doublé n'efface pas son année très compliquée", a estimé Ménès.

## BARCELONE

**Le Barça aurait tenté de rapatrier Thiago Alcantara !**

Robert Fernandez, directeur sportif du FC Barcelone, aurait discuté avec Thiago Alcantara en mars 2017 pour évoquer un éventuel retour au Barça. Explications...

C'est, donc, l'une des informations du mercato du FC Barcelone. Mundo Deportivo annonce ce jeudi que Thiago Alcantara verrait un éventuel retour au sein de son club formateur d'un bon œil, mais les

Blaugrana ne feraient pas de l'actuel milieu offensif du Bayern Munich une priorité. Le média ibérique explique également que Robert Fernandez se serait directement entretenu avec l'ancien pensionnaire du Barça pour évoquer cette éventualité... en mars 2017. le coup a été tenté l'été dernier, mais...

Comme l'indique MD, Robert Fernandez se serait rendu au Stade de France, le

23 mars 2017, afin de suivre le match amical entre l'équipe de France et l'Espagne (0-2). Le directeur sportif du Barça aurait alors rencontré Thiago Alcantara à l'hôtel, après la rencontre, alors que les Catalans auraient eu vent des velléités de départ du joueur du Bayern Munich lors du dernier mercato estival. Sans réussite...

19<sup>E</sup> FESTIVAL EUROPÉEN

# Le Fado s'invite à Alger par la voix de Maria Emilia

La chanteuse de Fado, Maria Emilia, a animé mercredi à Alger un concert, devant un public recueilli, venu apprécier un registre de chansons émanant des quartiers populaires portugais pour atteindre par la suite la dimension du chant national.

Le public relativement nombreux de la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), a été convié à une randonnée onirique conduite, près d'une heure et demie de temps, par Maria Emilia et son trio acoustique, dans une prestation empreinte de nostalgie, organisée dans le cadre du 19<sup>e</sup> Festival culturel européen, ouvert le 26 avril dernier sous l'intitulé, "Les couleurs de l'Europe".

Dans la solennité du moment, vingt pièces ont été étalées par la chanteuse à la voix suave, soutenue par Sandro Costa à la guitare portugaise (sorte de mandoline à six cordes avec une caisse plus grande et légèrement arrondie), Carlos Manuel Proença à la guitare d'accompagnement et Francisco Gaspar à la guitare basse, qui ont brillé de maîtrise et de technique. La cantatrice portugaise a entonné entre autres pièces, *Fado Acacio*, *Fado Proença*, *Ai Maria*, *Chinelas da Mouraria*, *Sem Razao*, *Lavana no Rio*, *Fui Ao Baile*, *Sambras da Madrugada*, *Sou um Fado Desta Idade*, *Fado Minor*, *Fadi Vaninha* et Casa de Fado, dans des atmosphères relevées, alternant douceur et esprit festif.

La fadiste, chantant la mélancolie, la romance, la nostalgie du passé, la folie du jeune âge et le mensonge en amour, entre autres, a créé de l'entrain, invitant



l'assistance, essentiellement composée de la communauté portugaise établie à Alger, à reprendre les refrains dans une ambiance conviviale.

Dans des cadences à deux ou à quatre temps, les instrumentistes ont livré une prestation remarquable, marquée par une harmonisation pleine, à travers l'accompagnement en accords, rendus par les arpèges, la rythmique ou les placages de Carlos Manuel Proença, les solos mélodiques joués en trémolo (technique de jeu consistant à faire trembler chaque note jouée dans un solo), de Sandro Costa et la densité des points de basse rythmés, exécutés par Francisco Gaspar.

En présence du chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke et de l'ambassadeur du Portugal en Algérie, Carlos Oliveira, ainsi que les représentants de différentes

missions diplomatiques accréditées en Algérie, Maria Emilia a enchanté le public présent, lui faisant part de son "bonheur de chanter pour le public algérois".

Pour la première fois en Algérie, Maria Emilia prépare son premier album qui sera prêt, selon son agent, durant le "dernier trimestre de 2018". Le 19<sup>e</sup> Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 13 mai à Alger, Annaba, Constantine, Tlemcen et Oran avec au programme des projections de films, des spectacles de musique, de danse et autres animations.

Une vingtaine de pays européens participent à ce rendez-vous annuel organisé depuis 2000 par la délégation de l'UE en Algérie, dont l'Italie qui présentera jeudi au même endroit et aux mêmes horaires, le trio Elias Nardi, Daniele Di Bonaventura et Alfredo Laviano.

"MON PATRIMOINE, MON AVENIR"

## Le musée central de l'Armée célèbre le mois du Patrimoine

Le coup d'envoi d'une manifestation, organisée sous le slogan "Mon patrimoine, mon avenir", a été donné mercredi au musée central de l'Armée, dans le cadre du mois du Patrimoine et de la journée mondiale des Musées. Cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 6 mai en cours, a vu la participation de musées publics dont le musée national du Bardo, le Musée national des antiquités et de la miniature. A cette occasion, une exposition d'armes a été inaugurée sous le thème "Les armes, un patrimoine militaire au service de la mémoire", en présence du directeur du musée central de l'Armée, le colonel Mourad Chouchane.

L'exposition englobe des armes blanches et à feu de différentes époques dont la Préhistoire (3.000-10.000 ans

avant J.-C.), ainsi que des épées et des poignards utilisées lors des révolutions et des révoltes populaires.

Cet événement a permis aux visiteurs de découvrir des armes blanches locales, à l'instar de l'épée "flissa", originaire de la région Iflissen (Tizi-Ouzou 16<sup>e</sup> siècle), l'épée "takouba" (connu sous le nom tikoubaouen chez les Touaregs), d'autres sabres turcs tels que le "kilij" et "yatagan" dont l'utilisation remonte à l'ère ottomane en Algérie, ainsi que des armes à feu utilisées lors des révoltes populaires et la glorieuse révolution de libération nationale dont des fusils, des mitraillettes et les pistolets des deux martyrs, le colonel Amirouche et Si El Houas.

Dans ce cadre, un stand a été consacré aux objets personnels du fondateur de l'État algérien moderne, l'émir

Abdelkader, particulièrement "l'emblème du djihad", remis par Jacques Chevalet à l'Algérie en 1970.

La manifestation a vu la projection d'un film documentaire *l'État algérien... des gloires à travers le temps*, qui retrace les principales étapes de l'Histoire d'Algérie depuis l'État numide, fondé au troisième siècle (AJ) par le roi Massinissa jusqu'à l'État ottoman et la colonisation française. En marge de cette exposition, une conférence sur le patrimoine, animée par Bouadjina Radia, enseignante à l'École nationale de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC), Aknoun Hadjira, chef de service de restauration du musée national du Bardo et le directeur du musée national de l'enluminure et de la miniature, Samir Dendan.

ALGER

### Le fonds documentaire de Djemâa Djoghla et Ammar Nagadi réceptionné

Le fonds documentaire, légué par les défunts écrivains Djemâa Djoghla et Ammar Nagadi aux universités de Batna et de Khenchela a été réceptionné à la fin du mois d'avril par la direction générale des archives nationales, a appris jeudi l'APS auprès des mandataires.

"Le fonds documentaire légué par les défunts Djemâa Djoghla et Ammar Nagadi aux universités de Batna et de Khenchela pour les livres, les documents à caractère d'archive pour le centre national des archives, a été réceptionné le 26/04/2018 par la Direction générale des archives nationales", ont indiqué les mandataires Saddok Kebairi et Salah Laghrour, qui ont tenu à remercier tous ceux ayant contribué à l'acheminement de ce fonds de 137 cartons, dont Air Algérie, la DG des archives nationales et les universités concernées. "Des remerciements vont également aux familles des héritiers et héritières pour leur confiance et leur engagement pour la réalisation de ce projet", ont-ils ajouté, précisant les remerciements "spéciaux" à l'ambassade d'Algérie en France qui a inventorié l'ensemble du fonds.

Le fonds documentaire appartenait la sociologue algérienne et grande figure du féminisme algérien Djemâa Djoghla, décédée en novembre 2016 à Paris, dont une partie lui a été léguée de son vivant par l'auteur de nombreux écrits sur l'Aurès et sur la culture berbère Ammar Nagadi, mort le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Le fonds emballé dans 137 cartons englobe plus de 7.000 livres, des plans, des affiches et des cartes postales anciennes.

Aux côtés de livres de grands auteurs tant Français qu'Algériens ayant traité le sujet de la colonisation, dont Pierre Vidal-Naquet, Charles Robert Ageron et Mohamed Harbi, des correspondances militaires inédites et des archives datant du début de la période coloniale française et d'autres se rapportant à la guerre de libération, ce fonds constituait la bibliothèque personnelle de la sociologue qui était en libre accès à plusieurs chercheurs, doctorants et étudiants algériens et étrangers.

En plus des livres, le fonds renferme également 5.000 cartes postales, une cinquantaine de vieux plans sur les villes d'Algérie et d'anciens manuscrits et livres rares.

Pour rappel, Ammar Nagadi, symbole incontournable du militantisme culturel dans la région des Aurès, avait fait un don de 3500 livres de sa bibliothèque personnelle à la sociologue Djemâa Djoghla.

Dans un entretien accordé en novembre 2013 à l'APS, Djemâa Djoghla avait déjà annoncé, rappelle-t-on, son intention de faire don de son fonds documentaire sur l'histoire et la culture algérienne.

"Sans fausse modestie, je n'ai pas un grand mérite même si ce fonds représente 25 ans de sacrifices en tous genres", avait confié cette native de Khenchela et cousine du chahid Abbas Laghrour, qui a quitté l'Algérie à l'âge de 5 ans pour rejoindre son père en France où il était militant très actif au sein du Front de libération nationale (FLN), soulignant que c'est l'histoire familiale qui l'a mise dans le "chaudron mémoriel".

Une année avant son décès, elle a ouvert sa bibliothèque aux amateurs du site de la bibliothèque numérique amazighe ([www.asadlis-amazigh.com](http://www.asadlis-amazigh.com)) qui ont pu numériser 200 ouvrages dont certains sont très rares et mis en ligne en accès libre.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED  
WILAYA DELGUEE D' EL-MEGHAJER  
COMMUNE D' EL-MEGHAJER  
N°CODE FISCAL: 098439275086306

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour la deuxième fois**

N°: 31/2018

(P.C.D)

En application du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le président de l'APC d' EL-Meghaler lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

- ETUDE LE DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE ET L'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE EL'MEGHIER.
- Les soumissionnaires qualifiés et intéressés, peuvent se rapprocher auprès du bureau de marchés de l'APC pour retirer les cahiers de charges contre paiement de la somme de QUATRE mille (4.000.00) dinars.
- Les offres seront accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur conformément au décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

**Composition de l'offre :**

**Dossier de candidature contient :**

- Déclaration de candidature remplie et signée.
- Déclaration de probité remplie et signée.
- copie du statut juridique pour les sociétés avec toutes les modifications s'il y a lieu.
- copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux au CNRC de l'année concernée
- copie des documents relatifs aux autorisations qui permettent à l'institution d'être liée. Le cas échéant.
- copie d'agrément ministériel du (ministère des ressources en eau) de la juridiction (hydraulique urbaine ou désinfection) pour le processus
- copie des résultats financiers ou du certificat de chiffre d'affaire pour les trois dernières années
- copie des références professionnelles ( une copie des certificats de bonne exécution des projets délivrés par une administration publique.
- les ressources humaines ( telle que spécifiées dans l'offre technique sont justifiées par la document utilisateur NDS et les certificats de réussite le prouvant)
- moyens physique ( justifiés par les carte d'immatriculation délivrées ou dépôt valable et certificat d'assurance valable pour les véhicule et les engins de travaux publics soumis à des règles administratives soumises à la circulation et extraire la liste des équipements du dossier d'inventaire Indique par l'administration fiscale non soumis à des règles administratives sujettes à la circulation )

**L'offre technique :**

- Déclaration à souscrire remplie et signée.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté". Parafe et signe par le contractant
- planning travaux détailler.

**L'offre financière :**

- la lettre de soumission remplie et signée.
- bordereau des prix unitaires rempli et signé
- devis quantitatif et estimatif rempli et signé
- La durée de préparation des offres est dix (10) jours à partir de la première date de la parution du présent avis.
- La durée de la validation des offres et de trois (03) mois plus la durée de préparation des offres.
- \*NB les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis. A (14 :00) au siège de l'APC

Midi Libre n° 3382 - Samedi 5 mai 2018 - Anep 813 016

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : TAMANRASSET

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES IN SALAH

DAIRA : D'IN - GHAR

COMMUNE: D'IN-GHAR

C.F : 098411035099811

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65-82 du Décret Présidentiel n° : 15-247 en date 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

La commune d'IN-GHAR informe des résultats sur demande d'adjudication nationale ouverte concernant : ACHEVEMENT REALISTION D'UN MARCHE A PROXIMITE D'IN-GHAR .

après évaluation et analyse des soumissions sur l'attribution provisoire du marché à l'entreprise laquelle a présente le moins disant comme suit : EURL ABBASSI HOUSSAM DE COMMERCE ET CONST ET G.T

| N° | Intitulé de l'opération   | L'entreprise  | Note accordée | Délais | Montant         | Observations |
|----|---|---|---------------|--------|-----------------|--------------|
| 01 | EURL ABBASSI HOUSSAM DE COMMERCE ET CONST ET G.T<br>NIF 001501129004555 | ACHEVEMENT REALISTION D'UN MARCHE A PROXIMITE D'IN-GHAR | 73            | 10     | 10.033.628.40DA | moins disant |

IL est accordé aux entreprises un délai de dix (10) jours pour toute contestation de recours à partir de la date de publication de cet avis en application de l'article 82 Décret Présidentiel n° : 15-247 en date 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Les autres entreprises voudrant consulter les résultats explicatives et détaillés de leurs offres techniques et financiers sont invités à contacter les services de L APC IN -GHAR de la wilaya de Tamanrasset dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jours de la parution de l'offre provisoire en application de Décret Présidentiel n° : 15-247 en date 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Midi Libre n° 3382 - Samedi 5 mai 2018 - Anep 813 113

République Algérienne Démocratique et Populaire  
WILAYA DE TIZI OUZOU  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

**2<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N°1/ DEP/2018**

NIF: 001315019036056

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un 2<sup>ème</sup> avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal pour la réalisation d'un lycée type 1000 à tizi ouzou.

**Lot: démolition et reconstruction d'un mur de soutènement en béton armé.**

Cet avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classée à la catégorie deux (II) et plus en bâtiment comme activités principale, ayant réalisé un projet similaire ou de même envergure et ayant une moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) dernières années supérieur ou égale à 05 millions de dinars.

Les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes (conformément à l'article 08 du cahier des charges).

**1) Le dossier de candidature contient :**

- Déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Statuts pour les sociétés.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II et plus en cours de validité.
- Références professionnelles de l'entreprise dûment justifiées par des attestations de bonne exécution visées par les différents maîtres d'ouvrages publics (les attestations de bonne exécution doivent faire référence aux montants des travaux réalisés ou bien accompagnées des copies de marchés, contrat, bon de commande.....etc des travaux réalisés objet des dites attestations).
- Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

**2) L'offre technique contient :**

- Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Justificatifs des moyens humains : déclarations délivrées par la CNAS ainsi que par des diplômes et affiliations pour l'encadrement techniques.
- Justificatifs des moyens matériels: Cartes grises pour matériel roulant et Factures d'achats Pour matériel fixe, PV de constat de l'huissier de justice ou contrat de location notarié.
- Planning d'exécution des travaux.
- Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « Lu et accepté ».

**3) L'offre financière contient :**

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Bordereau des prix unitaires.
- Détail quantitatif et estimatif.

**N.B :** Documents justificatifs : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'attributaire du marché public doit fournir les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date sa saisine et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché:

- Registre de commerce dûment authentifié par les services CNRC.
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier en cours de validité.
- Attestations de mise à jour en cours de validité : (CNAS, CASNOS, CACOBATPH).
- L'original du casier judiciaire du gérant en cours de validité.
- Numéro d'identification fiscal.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (SARL, EURL, SPA, SNC).

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges au niveau de la direction des équipements publics cité administrative, bureau n°07.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -2<sup>ème</sup> Appel d'offre N°..... Réalisation d'un lycée type 1000 à tizi ouzou, Lot : démolition et reconstruction d'un mur de soutènement en béton armé » Qui sera déposée et adressée à Monsieur le Directeur des équipements publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Cité administrative (bureau n° 07).

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un jours (21) jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes (10h30mn).

Si, le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à Onze heures (11h00mn).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3382 - Samedi 5 mai 2018 - Anep 812 976

# La vitamine B12, vitale pour l'organisme, ne se trouve que dans les produits d'origine animale

*Sur les régimes végétariens et végétaliens, beaucoup de choses sont dites. Sauf qu'en mangeant de manière suffisamment diversifiée et en faisant les bonnes associations d'aliments, tous les nutriments peuvent être absorbés en quantité suffisante par l'organisme. À une exception près: celle de la vitamine B12. 1 à 2 % de la population serait en carence de cette vitamine également appelée cobalamine et jusqu'à 10 % chez les plus de 65 ans.*

Ces chiffres sont semblables, par exemple, au Royaume-Uni. Certaines populations ont plus de risques d'en manquer, et parmi lesquelles, les végétariens et végétaliens. Pourquoi ? Tout simplement parce que la cobalamine se trouve dans la chair animale ou les produits d'origine animale: viande, poisson, crustacés, œufs, fromage, lait, donc. On en trouve également dans certaines algues comme la spiruline mais en quantité très variable.

## Une question "fondamentale"

"C'est la seule vitamine présente uniquement dans le règne animal", souligne le nutritionniste Anthony Berthou, contacté par *Le HuffPost*. Pour les personnes ayant décidé de ne plus consommer de viande, poisson et/ou produits laitiers, il est donc difficile voire impossible de subvenir aux besoins du corps en vitamine B12. Celle-ci ne peut en effet pas être synthétisée en quantité suffisante par l'organisme.

C'est d'ailleurs un sujet d'inquiétude récurrent chez les personnes qui décident de changer leur mode d'alimentation et de diminuer ou d'arrêter leur consommation de viande. "La question de la vitamine B12 est fondamentale lorsqu'on choisit d'exclure les aliments d'origine animale de son alimentation", est-il indiqué sur le site de l'Association végétarienne de France.

Comme le souligne auprès du *HuffPost* Alexandra Chopard, docteure en pharmacie, auteure de *"Manger végétarien un peu, beaucoup, passionnément!"*, "la B12 est l'une des vitamines dont on a besoin pour vivre en bonne santé. Il y a un consensus clair autour du besoin, pour tous, d'apports en B12."

Les conséquences d'une carence en cobalamine sont diverses et les symptômes mettent généralement beaucoup de temps à apparaître. Brigitte Tregouet, médecin généraliste contactée par *Le HuffPost* liste notamment "les risques de troubles dépressifs, d'anémie, de retards moteurs pour le bébé en cas de grossesse". Autre problème lié à une telle carence: les atteintes neuromusculaires, qui peuvent par exemple se traduire par des fourmillements dans les membres. "Mais avant que ceux-ci apparaissent, il faut du temps, car le corps vit d'abord sur ses réserves", ajoute-t-elle.

Plusieurs situations peuvent entraîner un manque de vitamine B12. Un manque d'apports alimentaires, évidemment, cette vitamine étant avant tout présente dans les viandes, poissons, crustacés et mollusques, fromages et œufs. Mais les végétariens et surtout les végétaliens,



s'ils sont une population à risque, ne sont pas les seuls concernés par cette déficience. "Certaines personnes souffrent d'un défaut d'assimilation de cette vitamine. Celle-ci peut être liée à une maladie inflammatoire chronique de l'intestin comme la maladie de Crohn, ou encore à une intolérance au gluten", explique Anthony Berthou. Ainsi, poursuit-il, "un végétarien ne va pas forcément faire de carence et peut s'en sortir avec des œufs et des produits laitiers, quand un gros mangeur de viande peut avoir des soucis, même si c'est plus rare".

Si l'on sait où trouver dans l'alimentation la vitamine B12, il n'en reste pas moins que son absorption n'est pas si simple pour tout le monde, végétarien ou non. Car pour être assimilée par l'intestin, "elle doit être associée au facteur intrinsèque, une protéine présente dans l'estomac", souligne Brigitte Tregouet. "Elle joue un rôle important sur le système nerveux, particulièrement la gaine de myéline, un tissu recouvrant les neurones. Elle est nécessaire au bon fonctionnement de l'influx nerveux. Elle participe également, par exemple, à la fabrication des globules rouges", explique Alexandra Chopard.

## Attention à la spiruline

Pour les végétaliens, il faudra absolument se tourner vers les compléments alimentaires. "Ils sont indispensables, même si pas forcément aussi bien absorbés que dans les aliments", affirme Brigitte Tregouet. Anthony Berthou, lui, recommande d'abord de faire un bilan biologique, et si besoin seulement, de se fournir en compléments alimentaires. Cela peut se faire sur une simple prise de sang prescrite par son

médecin généraliste.

Comment choisir ses compléments alimentaires? Ceux-ci peuvent se trouver, notamment, en pharmacie ou en magasins bio. "Il faut faire attention à ce qu'il s'agisse bien de B12 et pas d'un végétal dont le fabricant dit qu'elle contient de la B12. Par exemple, le cas de la spiruline est problématique car, même si c'est un 'super aliment' intéressant, elle contient aussi des analogues de la vitamine B12 qui ne sont pas utilisables par le corps et qui concurrencent l'absorption de la B12 active. Ces analogues ne sont pas différenciés de la B12 active dans la liste des composants du produit, c'est très compliqué pour les consommateurs. C'est pourquoi on doit toujours séparer d'au moins 6 heures la prise de la B12 de celle de spiruline, pour être certain que la B12 du complément alimentaire soit bien absorbée par le corps. Il faut aussi privilégier la cyanocobalamine, la forme de B12 que l'on connaît le mieux et dont on sait qu'elle est stable, que ses effets sont avérés", détaille Alexandra Chopard.

Vous craignez de trop en consommer en prenant des compléments? Pas de panique, cette vitamine n'est pas dangereuse et il n'est pas possible d'en faire un surdosage. "On ne risque rien", rassure la spécialiste, "l'éventuel excédent sera simplement éliminé par le corps".

Quoi qu'il en soit, grâce à ces molécules disponibles sous forme de compléments alimentaires, un régime végétalien est possible. "Il ne s'agit pas de dire que c'est le meilleur régime alimentaire possible", poursuit-elle. "Il est adopté pour des raisons éthiques et environnementales la plupart du temps. Mais qu'il est possible à partir du moment où l'on est vigilant au quotidien".

## Hyperactivité ou déficit de l'attention ?

Les enfants ayant un Trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) présentent des symptômes importants qui impactent de manière nette et significative le quotidien, que ce soit au domicile ou encore en classe. Sur le plan du comportement, ces enfants ont souvent des difficultés à gérer plusieurs informations ou consignes en même temps. Il ont aussi du mal à rester assis sans bouger, y compris lors des repas, dans des salles d'attente ou en classe. L'organisation est difficile, ils se dispersent, perdent souvent leurs affaires. Ils peuvent aussi être en difficulté pour résoudre des problèmes, car ils manquent de flexibilité et persévèrent sur des erreurs même en constatant qu'il ne s'agit pas de la bonne stratégie dès le départ. Cela peut également rendre plus difficile les relations sociales et familiales, par difficulté à prendre en compte un autre point de vue, et à canaliser leurs émotions. Ils peuvent donner l'impression de manquer de filtre en raison de leur impulsivité, et de leur difficulté à gérer la frustration. Les difficultés sont nettes, persistantes et présentes précocement, au minimum avant 12 ans.

Cependant, ces signes ne peuvent pas être interprétés immédiatement comme un trouble quel qu'il soit, sans une évaluation approfondie. C'est le retentissement quotidien, le caractère inhabituel et la variation éventuelle des comportements selon les contextes, qui seront des facteurs importants à déterminer. Il peut en effet, simplement s'agir de comportements passagers ou encore le signe d'autres problématiques moins connues chez l'enfant.

## Anxiété et dépression masquées par l'hyperactivité

En effet, l'hyperactivité ou un excès d'activité chez un enfant, n'est pas forcément le signe d'un TDAH, qui concerne environ 5 % des enfants. Les enfants tout venants, peuvent aussi avoir mille et une raison de ne pas suivre ce que dit la maîtresse, de refuser de faire leurs devoirs assis à la maison, de donner l'impression d'être "monté sur ressorts", ou de répondre avant que les phrases ne soient terminées. Ce peut être un enfant anxieux par exemple. L'anxiété qui peut devenir envahissante, si elle n'est pas dépistée, peut le rendre très agité et donner l'impression d'une "hyperactivité". Il se peut qu'elle soit le résultat d'un changement familial récent, comme une séparation parentale conflictuelle, un décès dans la famille, une dispute avec un camarade, ou un déménagement. On peut alors aussi observer une baisse des résultats comparativement à un fonctionnement antérieur, des accès de colère inhabituels, de l'agitation, des maux de ventre, de tête, sans jamais, que l'enfant ou l'adolescent n'exprime une peur ou un stress excessif par les mots. Cela peut aussi se retrouver lorsqu'un enfant éprouve des affects de tristesse, sans jamais qu'on ne l'observe pleurer ou se plaindre d'être malheureux. On pourrait alors parler d'anxiété et de dépression masquée par l'hyperactivité. Cette hyperactivité peut dans ce cas, causer secondairement des problèmes d'attention, sans pour autant que ce ne soit un TDAH. Rappelons toutefois, qu'il est aussi normal que l'enfant soit actif et qu'il vive un panel complet d'émotions comme la colère, la tristesse, la peur ou encore la joie. Les émotions ont toute une fonction de survie et de communication, et aucune n'est négative en soi. Le plus délétère pour eux, serait de ne pas leur laisser le droit de les ressentir, ou de les exprimer. A l'autre extrême, ne leur laisser aucun cadre ou limite, pose des difficultés. Cela peut entraver le développement d'aptitudes comme le contrôle de l'impulsivité, la gestion des émotions et même le respect de l'autre. Parfois, il ne s'agit pas de troubles, mais plutôt de difficultés passagères. Il arrive que certains d'eux cherchent aussi à "réveiller" leur parents, perturbés par des problématiques similaires. Il peut aussi s'agir d'une demande de limites, ou simplement un besoin d'obtenir plus d'attention.

En cas de doutes, ce sont les bilans professionnels, avec l'aide des parents et enseignants, qui permettront de déterminer l'origine et l'ampleur des difficultés, et ainsi proposer des aides adaptées.





## Offres d'emplois

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <p><b>Référence : Emploipartner-1406</b><br/> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché,</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing</li> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences</li> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1411</b><br/> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> <li>Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs</li> <li>Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.</li> <li>Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports</li> <li>Etablissement des documents liés au mode de transport</li> <li>Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise</li> <li>Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement</li> <li>Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi</li> <li>Rapprochement fin de mois avec la comptabilité</li> <li>Tenue à jour des documents de gestion logistique</li> <li>Gérer les réclamations clients.</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.</li> <li>03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1408</b><br/> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.</li> <li>Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE</li> <li>Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société</li> <li>Montage et mise en forme du processus HSE</li> <li>Management et Pilotage du Processus de HSE.</li> <li>Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.</li> <li>Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord</li> <li>Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.</li> <li>Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle</li> <li>Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.</li> <li>Expérience minimale 02 ans</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience sur un poste similaire souhaitée</li> <li>Dynamique</li> <li>disponible</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1409</b><br/> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;</li> <li>Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.</li> <li>Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.</li> <li>Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.</li> <li>Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.</li> <li>Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.</li> <li>Supervise et contrôle la gestion des agences.</li> <li>Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.</li> <li>Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.</li> <li>Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles</li> <li>vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public</li> <li>Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.</li> </ul> <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1410</b><br/> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rattaché au Responsable HSE</li> <li>Coordinateur des structures de sûreté interne des agences</li> <li>Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales</li> <li>Coordonne les relations de la société de gardiennage</li> <li>Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances</li> <li>Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.</li> <li>Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail</li> <li>S'assurer de la mise en application des mesures de prévention</li> </ul> <p><b>Compétences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum</li> <li>Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité</li> <li>Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives</li> <li>Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire</li> <li>Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus</li> <li>Maîtrise parfaite de l'outil informatique</li> <li>Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.</li> <li>disponible</li> </ul> | <p><b>Lieu de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger.</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1412</b><br/> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</b></p> <p><b>Descriptif de poste:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis</li> <li>Commercialiser la prestation transport logistique.</li> <li>Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers</li> <li>Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)</li> <li>Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale</li> <li>Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport</li> <li>Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division</li> <li>Veille permanente de la concurrence au niveau local et national</li> <li>Reporting...</li> </ul> <p><b>Capacités et expérience souhaitées:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum</li> <li>Formation en logistique internationale ou commerce international</li> <li>Au minimum 2 ans d'expérience</li> <li>Persévérance, bon relationnel</li> <li>Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.</li> </ul> <p><b>Lieu du travail:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger</li> </ul> <p><b>Référence : Emploipartner-1404</b><br/> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</b></p> <p><b>Missions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise</li> <li>Analyse financière régulière.</li> <li>Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise</li> <li>Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe.</li> <li>Suivre les facturations, le recouvrement,</li> <li>Assurer le reporting mensuel/budget,</li> <li>Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,</li> <li>Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,</li> <li>Autoriser le paiement des fournisseurs</li> <li>Suivi de la gestion des stocks</li> </ul> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expérience requise</li> <li>Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste</li> <li>Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée</li> </ul> <p><b>Diplôme requis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Licence en finances</li> </ul> <p><b>Compétences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)</li> <li>Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)</li> <li>Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques</li> <li>Très bonnes connaissances en finances</li> <li>D'excellentes compétences interpersonnelles</li> <li>Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité</li> <li>Aptitude aux présentations fréquentes</li> <li>Aptitudes à la communication verbale et écrite,</li> <li>Capacités de définir des priorités et respecter les délais</li> <li>Très bon sens de l'organisation,</li> <li>Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement</li> <li>Excellent niveau dans la résolution des problèmes</li> <li>Compétences en informatique</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner- 1407</b><br/> <b>Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET</b></p> |
|--|---|---|--|

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**  
**Tel : 021 680 296/021 687 086**  
**Fax : 021 298 595**

## Cuisine

### Aghroum bo-sebâa le-hewal



#### Ingrédients :

1 kg de semoule moyenne  
500 g de feuilles fraîches d'ail  
500 g de feuilles vertes d'oignon  
1 bouquet de menthe crêpue (the-maja)  
Un bouquet de menthe  
1 bouquet de pouliot (felgou)  
2 verres d'huile d'olive  
1 verre d'eau (ou plus pour ramasser la pâte)  
Une pincée de sel  
Grains de nigelle

#### Préparation :

Nettoyer, rincer et émincer toutes les herbes. Prendre une terrine (djefna), piler les plantes amassées. Saler puis ajouter les grains de nigelle. Rajouter l'huile. Mélanger. Ajouter la semoule. Mélanger. Ramasser ce mélange avec de l'eau puis former une boule. Aplatir cette boule sur 2 cm d'épaisseur. Faire cuire dans un kanoun ou sur un feu doux des deux côtés dans un plat en terre. Déguster en trempant dans de l'huile d'olive à votre convenance.

### Gâteau à la crème fraîche



#### Ingrédients :

2 gros œufs  
100 g de sucre en poudre  
100 g de farine  
100 g de crème fraîche  
1 sachet de levure chimique

#### Préparation :

Beurrer et fariner un moule à manqué.  
Dans un saladier, mélanger la crème fraîche et le sucre.  
Incorporer les œufs entiers, l'un après l'autre, puis la farine et la levure.  
Bien mélanger.  
Faire cuire 35 à 40 mn à 210° (th 7).  
Laisser tiédir avant de démouler.  
Servir accompagné de confitures.

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

# Les vertus de la menthe

*Dans nos souks, les bouquets de menthe portés dans les hottes par les vendeurs embaument tous les marchés. Cela fait fuir les mouches et moustiques attirés par le déballage de victuailles. Rappel de quelques vertus de cette herbe aromatique*

PAR OURIDA AÏT ALI

### Une plante à usage multiple

On fait de la menthe des utilisations multiples dans tous les pays du monde. Si les Arabes l'associent au thé, les Asiatiques en mettent des feuilles fraîches dans leurs salades et rouleaux de printemps, les Nord-américains en ajoutent une branche dans leurs cocktails préférés. Chez nous, on la consomme en infusion, dans les recettes de galette kabyle (Aghroum sé-naânaâ) et des plats (Thikervavine.)

### Pour tonifier l'organisme

La menthe est recommandée le matin, pour donner un coup de fouet à l'organisme. Très fortifiante en cas d'effort intellectuel notamment en période d'examens. En cas de



vertige, on donne une goutte de menthe sur un morceau de sucre, car cette herbe est un stimulant du cœur et du système nerveux.

### En infusion

Elle facilite la digestion. C'est un baume qui tout au long du parcours interne régularise les fonctions du foie, de l'estomac, de la bile et des intestins.

On peut la consommer le soir pour bénéficier de ses vertus digestives à condition de l'associer au tilleul, afin de neutraliser ses qualités existantes et ne pas avoir d'insomnies.

### En application externe

La menthe a un pouvoir anesthésique. En cas de maux de dents, on peut soulager la douleur en mettant quelques feuilles de menthe écrasées sur l'endroit atteint. Pour apaiser les migraines, une compresse trempée dans une décoction de menthe est bienvenue. Dans ces pays où règnent encore des épidémies, où la chaleur favorise le pullulement des microbes, la présence permanente de la menthe est une garantie de protection, car cette plante est un profond antiseptique.

### Et en plus

La menthe aurait la réputation d'être aphrodisiaque. Il est un fait certain : elle régularise les fonctions sexuelles de l'homme comme de la femme. Depuis toujours, elle figure à dose variable dans tous les philtres d'amour !

## RELEVER PLATS ET DESSERTS LA CREME FRAÎCHE

Crue, légère, entière, épaisse, la crème fraîche est un ingrédient qui a trouvé sa place pour agrémenter et relever plats et desserts.

### Qu'est-ce que la crème fraîche ?

La crème fraîche est le fruit de l'écémage du lait. C'est un aliment totalement naturel et dépourvu d'additif chimique. Elle peut être consommée crue, pasteurisée ou stérilisée, liquide, épaisse ou allégée.

### Comment l'utiliser

#### La crème crue

C'est celle qui demeure la plus proche de celle d'antan. Sa saveur est incomparable mais elle ne se garde que deux voire trois jours maximum.

Idéale en accompagnement de fraises, de tarte Tatin ou de fondant au chocolat et aux noix.

#### La crème double

Son nom lui sied à merveille car elle contient en effet, 40 % de matières grasses. A la base très blanche, sa couleur jaunit au contact de l'air.

Idéale pour des recettes traditionnelles comme le fameux poulet de Bresse à la crème ou le lapin à la crème et aux champignons.

#### La crème épaisse

Ici, la texture de la crème est densifiée car elle estensemencée avec des ferments lactiques.

Idéale nature en accompagnement de desserts, elle est tout aussi parfaite pour réaliser des sauces. Tous les sautés, veau, volaille,



la queue de lotte en chemise, le lapin et les quiches.

### Comment la conserver ?

De manière générale, il faut la conserver dans la partie la plus froide du réfrigérateur, soit à une température de 5 à 6 degrés. Une fois le pot de crème ou la brique entamée, consommez la dans 48 heures.

### Apport en calories

Pour 100 g de crème fraîche : Calories : 300 kcal, Protides : 3.00 g, Lipides : 30.00 g, Glucides : 4.00 g

## Trucs et astuces

### Alléger une omelette



Versez une c. à soupe d'eau (ou de lait) par jaune d'œuf dans votre omelette.

Cela va l'alléger et la rendre plus digeste.

### Préparer du chocolat fondu



Mouillez les morceaux de chocolat avant de les faire fondre.

Votre chocolat sera bien liquide et ne collera pas la casserole.

### Cuisiner les aubergines



Pour bien cuisiner les aubergines, en évitant leur goût amer, ou encore leur jus noirâtre, laissez-les tremper dans de l'eau salée avec un peu de lait pendant 4 heures avant de les faire cuire.

### Rôtir les pommes de terre



Piquez vos pommes de terre avec une fourchette avant de les faire rôtir. Elles garderont leur tenue tout au long de la cuisson et ne se transformeront plus en purée.

O. A. A.

# Mots Fléchés N°3544

|                                       |   |                                 |   |                                      |   |                                     |   |  |   |                                   |   |                                  |                      |
|---------------------------------------|---|---------------------------------|---|--------------------------------------|---|-------------------------------------|---|--|---|-----------------------------------|---|----------------------------------|----------------------|
| réduction<br>maître du culte          | ↓ | arroserai<br>ni lui ni moi      | ↓ | onéreux<br>sauvage                   | ↓ | point du soleil levant              | ↓ | grande soif<br>tords et retords        | ↓ | diminution<br>céréale             | ↓ | balance-<br>ras<br>degré musical | ↓                    |
| navire à un mat<br>coupeurs de troncs | → |                                 |   |                                      |   | accepte-<br>ras<br>argile à poterie | → |  |   | la femme d'avant                  | ↓ |                                  |                      |
|                                       | ↓ |                                 |   |                                      |   |                                     | ↓ | querelle<br>bossait dur                | → |                                   |   | colère en vers                   | ↓                    |
| campagnard                            | ↓ | ne se rend pas<br>très tendu    | → |                                      |   | étincelé                            | → |  |   | reste allongé<br>unité de terrain | → |                                  |                      |
|                                       | ↓ |                                 |   |                                      |   | riou-<br>reuse                      | ↓ |  |   | peu dense                         | ↓ |                                  |                      |
| barres d'acier en ce lieu             | → |                                 |   |                                      |   | inquiéter                           | → |  |   | hasards                           | ↓ |                                  |                      |
|                                       | ↓ |                                 |   |                                      |   | ennuie                              | ↓ |  |   |                                   |   |                                  | genre de taupe       |
| joli poisson risqué-rais              | → |                                 |   | pas très réussie<br>tumeur sanguine  | → |                                     |   |  |   | apparus                           | ↓ |                                  |                      |
|                                       | ↓ |                                 |   |                                      |   |                                     |   | actes de voltigeur<br>située à l'étude | → |                                   |   |                                  | petites étoiles      |
| grand voilier                         | ↓ | casse-<br>croûte<br>batifoleras | → |                                      |   | c'est pareil                        | → | étain du chimiste<br>cube à points     | → |                                   |   | pascal en petit<br>époussetèrent | ↓                    |
|                                       | ↓ |                                 |   | mot de liaison<br>rentre à la maison | → | élimera                             | → |  |   | volatile vénéré                   | → |                                  |                      |
| jeunes insolentes                     | → |                                 |   |                                      |   |                                     |   |  |   | texto                             | ↓ |                                  |                      |
| bloquer                               | ↓ |                                 |   |                                      |   | direction<br>mener à bien           | → |  |   | renvoi de gaz<br>bondit (se)      | ↓ |                                  |                      |
|                                       | ↓ |                                 |   |                                      |   |                                     |   | principe odorant<br>partie du littoral | → |                                   |   |                                  |                      |
| bâtiment                              | → |                                 |   |                                      |   |                                     |   | vieilles pièces<br>bornes chargées     | → |                                   |   |                                  | mot pour les copains |
| rendras plus vif                      | ↓ |                                 |   |                                      |   |                                     |   |  |   | pétillant italien<br>préposition  | → |                                  |                      |
|                                       | ↓ |                                 |   |                                      |   |                                     |   |  |   |                                   |   |                                  |                      |
| lices                                 | → | très agitée<br>clairsemé        | → |                                      |   |                                     |   |  |   |                                   |   |                                  |                      |
|                                       | ↓ |                                 |   |                                      |   | embellir<br>cri après la passe      | → |  |   | coincés en ma-<br>tière de        | → |                                  |                      |
| belle technique bavard emplumé        | → |                                 |   | boisson parfumée<br>saint purééen    | → |                                     |   |  |   |                                   |   |                                  | cri qui suit le coup |
|                                       | ↓ |                                 |   | écrasent                             | → |                                     |   |  |   | réceptif<br>posses-<br>sif        | → |                                  |                      |
|                                       | ↓ |                                 |   |                                      |   |                                     |   |  |   | n'admet pas                       | → |                                  |                      |
| comptes fermement                     | → |                                 |   |                                      |   |                                     |   | divisions de pièces                    | → |                                   |   |                                  |                      |

**SUDOKU N°3544**      **SOLUTION SUDOKU N°3543**      **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3543**

|   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 3 | 4 |   | 5 | 9 | 6 |
| 5 |   |   |   |   | 4 |   |   |
|   | 7 |   | 5 |   |   | 8 |   |
| 9 | 8 |   | 6 |   |   |   | 3 |
|   |   | 9 |   | 2 |   |   |   |
| 2 |   |   | 7 |   |   | 1 | 4 |
|   | 3 |   | 9 |   |   | 4 |   |
|   |   | 9 |   |   |   |   | 5 |
| 7 | 2 | 8 |   | 5 | 3 |   |   |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 6 | 9 | 2 | 5 | 7 | 1 | 3 |
| 1 | 3 | 9 | 7 | 8 | 6 | 4 | 2 | 5 |
| 7 | 5 | 2 | 3 | 1 | 4 | 8 | 6 | 9 |
| 2 | 1 | 3 | 6 | 5 | 8 | 9 | 7 | 4 |
| 9 | 4 | 8 | 2 | 3 | 7 | 1 | 5 | 6 |
| 5 | 6 | 7 | 1 | 4 | 9 | 3 | 8 | 2 |
| 6 | 2 | 1 | 8 | 9 | 3 | 5 | 4 | 7 |
| 8 | 9 | 4 | 5 | 7 | 2 | 6 | 3 | 1 |
| 3 | 7 | 5 | 4 | 6 | 1 | 2 | 9 | 8 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | E | P | A | P | P | S |   |   |
| I | N | E | X | O | R | A | B | L |
| F | R | E | T | I | L | L | E | R |
| M | A | G | R | E | T | E | V | I |
| N | O | C | E | T | E | S | N | O |
| A | T | T | I | S | E | N | T | S |
| I | C | S | T | E | N | O | S | I |
| A | L | T | E | S | S | E | A | I |
| L | E | S | T | A | N | T | R | S |
| B | A | L | R | I | D | U | L | P |
| G | E | L | E | U | B | U | R | E |
| R | E | C | A | S | A | E | N | T |
| A | S | S | I | S | E | N | T | E |
| R | A | B | E | M | I | T | A | R |
| V | I | B | R | E | R | A | S | M |
| T | E | N | I | A | E | T | A | G |
| R | E | S | I | G | N | E | R | I |
| U | T | S | R | E | C | R | A | N |
| I | D | O | L | E | F | A | M | I |
| G | R | E | N | A | C | H | E | A |
| A | S | S | I | E | G | E | S | S |

# Le Gulf Stream serait-il en train de disparaître ?

**Transportant les eaux chaudes des Tropiques vers le nord, ce courant marin a perdu 15 % de sa puissance au cours du siècle dernier.**

"Tu te souviens de ton exposé sur la fonte de la calotte polaire qui pourrait perturber le courant Atlantique Nord ? - Oui ? - C'est en train de se produire..." Et si ce dialogue, extrait du film *Le Jour d'Après* (2004), était prémonitoire ? Deux études parues dans *Nature* annoncent en effet que le système de courants océaniques de l'Atlantique Nord - qui comprend le Gulf Stream - est déjà en train de s'affaiblir. Ce système appelé Amoc (circulation méridienne de renversement de l'Atlantique) fonctionne comme une courroie de transmission qui transporte en surface les eaux chaudes des tropiques vers le nord. Lorsqu'elles parviennent dans les mers nordiques, elles se refroidissent. La formation de la banquise rejette le sel dans l'eau de mer qui se densifie et plonge de 1.000 à 2.000 mètres pour repartir vers le Sud, où elles vont à nouveau se réchauffer. Cette circulation océanique joue ainsi un rôle clé dans le climat, les énormes masses d'eau déplacées (de 30 à 130 millions m<sup>3</sup> d'eau par seconde) échangeant leur température avec l'atmosphère. Elles contribuent notamment au climat tempéré de l'Europe de l'Ouest.

Le bon fonctionnement de ces courants repose sur un équilibre subtil entre température et salinité. Or, du fait du réchauffement planétaire en cours, les glaces de l'Arctique canadien et des calottes glaciaires fondent et libèrent de grandes quantités d'eau douce, qui abaissent la densité des eaux de surface. Celles-ci ont plus de mal à plonger.

## Un déclin de 15 %...

De plus, poursuit l'océanographe, "le Gulf Stream tend à aller plus au nord, du côté des Etats-Unis, et l'on observe un dipôle d'anomalies chaudes au large des côtes nord-américaines et d'anomalies froides au sud du Groenland. Nos propres données de température et salinité des eaux de surface sur 120 ans montrent aussi ce dipôle. Et nous remarquons également cette tendance au déplacement, depuis 100-150 ans, du Gulf Stream le long des côtes américaines, ainsi que la moindre pénétration des eaux chaudes dans le nord-ouest de l'Atlantique."

Si les conclusions des deux études convergent pour constater l'affaiblissement de l'Amoc, elles divergent cependant sur le moment où le processus s'est enclenché. L'équipe menée par David Thornalley, de l'University College de Londres, a analysé des carottes de sédiments provenant d'un site situé au large du cap Hatteras, en Caroline du Nord. Elle a reconstitué l'intensité des courants profonds sur 1.600 ans, et a conclu que la convection pro-

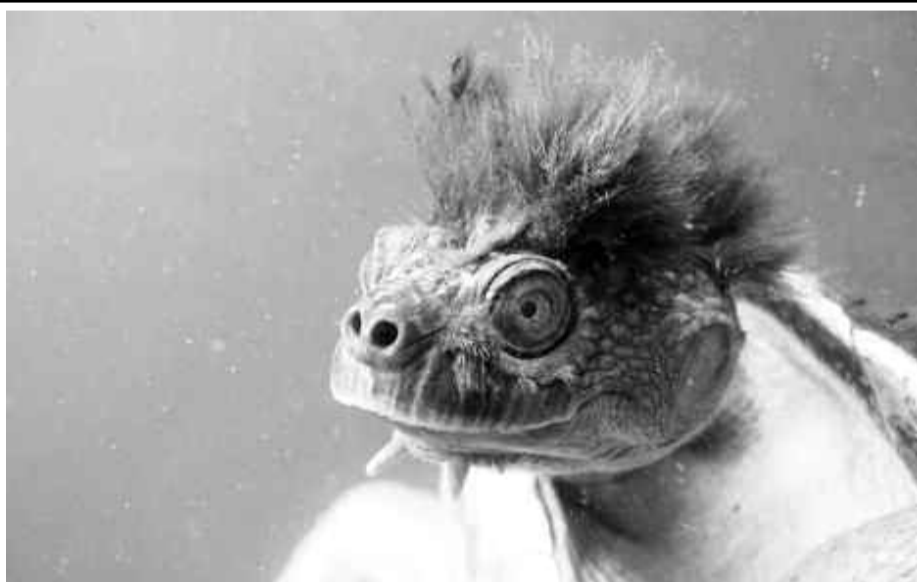


fonde de la mer du Labrador et l'Amoc a commencé à décliner vers 1850, soit de manière abrupte en raison de l'afflux d'eau douce provenant de la fonte des glaces de l'Arctique à la fin du Petit Âge Glaciaire, soit de manière progressive et continue au cours des 150 dernières années. L'étude a utilisé des modèles climatiques globaux et des séries de données de températures de surface de la mer afin de dater le début de l'affaiblissement de l'Amoc, qu'elle situe au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette baisse pourrait à terme être de 40 %, ou d'un arrêt total de la circulation océa-

nique dans le scénario catastrophe. Il n'y a pas de consensus sur ce sujet. Si l'on perdait de 60 à 80 % du transport d'eaux chaudes, par exemple, cela induirait un changement significatif, avec une boucle de rétroaction négative : le froid qui règnerait aux hautes latitudes pourrait réduire la fonte de la calotte groenlandaise. Attention, c'est très hypothétique. Il y a un consensus en revanche pour dire que même s'il n'y a pas de changement climatique majeur dans l'Arctique, à nos latitudes -de 45°N à 60°N-, il y aura un refroidissement et des conséquences fortes sur le climat.

## La tortue Elusor Macrurus menacée d'extinction



La Société zoologique de Londres vient d'ajouter une centaine de familles de reptiles sur la liste des espèces en danger. Parmi elles se trouve *Elusor macrurus*, une incroyable tortue australienne affublée d'une crête vert fluo. Plutôt origi-

nale, elle l'est aussi par son arrière-train, qui lui permet à la fois de se reproduire, de pondre ses œufs, mais aussi de respirer sous l'eau. Un animal hors du commun victime de la destruction de son habitat, et qui pourrait ainsi bientôt disparaître.

Originnaire de l'État du Queensland, en Australie, cette tortue plutôt originale qui doit son nom au fleuve dans lequel elle a l'habitude de nager, vient d'être ajoutée à la liste des reptiles menacés d'extinction par la Société zoologique de Londres, la ZSL.

### Des centaines d'espèces ajoutées à la liste

Elle rejoint ainsi la centaine d'autres espèces de lézards et de serpents tout récemment inscrites sur ce sinistre registre créé en 2007, et baptisé EDGE, pour Evolutionarily Distinct and Globally Endangered. Trentième sur la liste, elle est notamment précédée par *Erymnochelys madagascariensis*, la tortue à grosse tête de Madagascar, numéro un du classement, ou encore le lézard crocodile de Chine, lui aussi dans le top 5 des reptiles en danger. Malgré leur survie depuis plusieurs dizaines de millions d'années, ces espèces atteignent aujourd'hui des seuils critiques de popula-

tion, avec, pour certaines, moins d'un millier d'individus. Pour expliquer le déclin alarmant de ces espèces de reptiles, les scientifiques mettent en cause l'action de l'Homme. Pour *Elusor macrurus*, cette pression humaine se manifeste notamment par la destruction de son habitat. La construction de barrages sur le fleuve australien dans lequel elle évolue a en effet sérieusement restreint sa zone de vie. En outre, cette tortue à l'allure incroyable a aussi été largement adoptée dans les années 70 et 80 comme animal de compagnie. Un prélèvement incontrôlé, auquel s'ajoute celui de ses œufs, mis en vente dans le circuit du commerce d'animaux, et qui n'arrange en rien la situation de grand danger vécue par l'animal, dont la maturité sexuelle n'arrive qu'à partir de 25 ans. La tortue australienne dispose en effet au niveau de son arrière-train d'un organe bien particulier, le cloaque, qui joue non seulement le rôle d'orifice génital, mais qui lui sert aussi à pondre ses œufs, à uriner, et - plus étonnant encore - à respirer sous l'eau.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### Carambar

Inventeur : Delespaul-Havez

Date : 1954

Lieu : France

Le fameux caramel en barre est né il y a 45 ans à la chocolaterie Delespaul-Havez par... hasard. En effet, pour écouler des excédents de chocolat, un contremaître avait imaginé y mêler du caramel, et voilà que la machine se dérègle : au lieu de débiter des bonbons carrés, elle produit des petites barres allongées... Depuis lors, il s'est consommé des milliards de carambars.



## LES SIMPSON



21h00



De nombreuses chaînes de télévision envahissent Springfield lorsque le maire Quimby est accusé d'avoir eu des aventures avec de nombreuses femmes. Marge reconnaît parmi les journalistes Chloe Talbot, une ancienne amie de lycée. Après les retrouvailles, Chloe vient dîner chez les Simpson où elle passe du temps avec Lisa qui est fascinée par sa réussite.

CHEVALLIER  
ET LASPALÈS

21h00



Après trente ans de carrière, «Vous reprendrez bien quelques sketches» est l'occasion, pour le duo Chevallier et Laspalès, de proposer un florilège de sketches, inédits ou déjà cultes. Caricaturant à merveille le Français moyen, rôleur et mesquin, les deux humoristes partagent le même goût pour l'absurde et l'ironie. La carte bancaire, le GPS, les critiques cinématographiques et les débats à l'Assemblée nationale sont quelques-unes de leurs nouvelles cibles.

## ON N'EST PAS COUCHÉ



21h00



Dans le rôle du maître de cérémonie, Laurent Ruquier accueille ses invités issus du monde du cinéma, de la chanson, des lettres, du sport et de la politique. Sous le feu des questions du tandem de chroniqueurs formé par Christine Angot et Yann Moix, ils ont à cœur de défendre leurs projets et d'expliquer leur démarche. Tantôt émus, tantôt intéressés, tantôt agacés, toujours convaincus, les invités se prêtent au jeu difficile des joutes oratoires de ce rendez-vous qui mêle étroitement, depuis des années, infos, humour et buzz.

MONGEVILLE ET  
MAGELLAN

21h00



Delphine, commissaire d'une exposition de peinture, est introuvable... tout comme le chef-d'œuvre de la collection. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un vol prémédité. Et Delphine serait victime d'une mise en scène. Elle avait auparavant alerté ses amis de longue date, Mongeville et Magellan, qui furent follement amoureux d'elle. A Bordeaux, où tous se sont connus, les deux policiers vont devoir retrouver cette femme et apprivoiser sa fille, Sara, au tempérament de feu. Chacun espère être celui qui lui ramènera sa mère.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES CELTES  
AUX PORTES DE ROME

21h00



Grâce à l'étude récente de vestiges archéologiques, il est possible de reconstituer l'organisation du monde celte et son armement jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'occasion de découvrir qu'en bien des domaines, comme la science militaire, les Celtes semblaient plus avancés que les Romains. Archéologues et historiens font visiter le site d'Allia en Italie, où les Romains ont perdu une bataille en 387 avant J.-C., et de Hallstatt, en Autriche, berceau de la civilisation celte du premier âge du fer.

LA MALÉDICTION DU TEMPLE  
MAYA

21h00



Sadie et ses deux frères, Noah et Dudley, font une excursion dans la jungle d'un parc à thèmes où travaille Kirk Fogg en tant que guide. Noah est fasciné par les légendes du Temple caché. En pénétrant dans une zone interdite, les trois curieux sont projetés dans le temps... Ils se retrouvent dans un temple maya.

## HAWAII 5-0



21h00



Tani et Junior se font passer pour un couple de jeunes parents à la recherche d'une école où inscrire leur progéniture virtuelle pour avoir accès à un établissement privé et y enquêter en toute discrétion sur l'assassinat de son directeur. Alors que Steve et Danny sont accaparés par cette enquête, Adam est en danger de mort. Retenu prisonnier dans un hangar en pleine forêt, ses tortionnaires exigent de lui qu'il leur livre l'emplacement des 20 millions de dollars qui appartenaient à son père...

THE VOICE, LA PLUS  
BELLE VOIX

21h00



L'étape des grands shows en direct se poursuit ce soir. Les quatre coaches, Zazie, Florent Pagny, Mika et Pascal Obispo, continuent d'éliminer les talents, au gré de prestations au cours desquelles les candidats toujours en lice doivent donner le meilleur d'eux-mêmes pour les convaincre, mais aussi convaincre les téléspectateurs. Chaque semaine, en public et accompagnés de l'orchestre de The Voice, les talents se dépassent pour tenter de décrocher leur rêve : être sacré(e) «plus belle voix de France 2018». L'élu(e) remportera un contrat chez Universal Music et enregistrera un album. Une aventure à suivre sur MYTF1 avec de nombreuses vidéos bonus, des extraits en avant-première, l'intégralité des prestations, les moments les plus drôles, émouvants ou insolites, et les replays.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina  
Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarâh : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.La reproduction de tout article  
est interdite sans l'accord de  
la rédaction. Les manuscrits,  
photographies ou tout autre  
document et illustration,  
adressés ou remis à la  
rédaction ne seront pas  
rendus et ne feront l'objet  
d'aucune réclamation.

# MEGHAN MARKLE

## MASSACRÉE PAR SON FRÈRE THOMAS : SA LETTRE ASSASSINE À HARRY

Pendant des mois, il a défendu cette sœur qu'il n'avait plus vue depuis des lustres. Puis, se voyant snobé, il a retourné sa veste et s'est défoulé sur elle. À quelques jours du mariage de Meghan avec le prince Harry, Thomas Markle joue son va-tout et interpelle le fils du prince Charles avec des propos d'une extrême violence...



### BELLA HADID

**STYLÉE À PARIS AVANT LE FESTIVAL DE CANNES**

Pour la 71<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes, Bella Hadid poussera les acteurs à "prendre le plaisir au sérieux" ! C'est le nom de la nouvelle campagne de Magnum® pour le festival. La marque de glaces a collaboré avec Alexander Wang, une association incarnée par le top model de 21 ans. Il reste moins d'une semaine avant le début du 71<sup>e</sup> Festival de Cannes ! La jolie ville de bord de mer arrachera une fois de plus le titre de capitale de l'industrie du cinéma à Hollywood. Bella Hadid tentera de voler la vedette aux acteurs stars de l'événement en incitant ses fans à "prendre le plaisir au sérieux"...



### KRISTEN BELL

**SON COMBAT CONTRE LA DÉPRESSION :  
"NE TE LAISSE PAS BERNER..."**

Toujours aussi active pour tenter de sensibiliser la population aux réalités des maladies mentales, Kristen Bell a enregistré une courte vidéo afin d'évoquer à nouveau sa propre expérience de l'anxiété et de la dépression. Réputé pour son franc-parler et son engagement auprès de diverses associations caritatives, Kristen Bell s'est saisie de son compte Instagram, mardi 1<sup>er</sup> mai 2018, pour publier une vidéo en soutien à la nouvelle campagne de sensibilisation de la Child Mind Institute, organisme venant en aide aux enfants souffrant de maladies mentales.

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 04h01 |
| Dohr    | 12h45 |
| Asr     | 16h32 |
| Maghreb | 19h44 |
| Icha    | 21h16 |

## PALESTINE

# MAHMOUD ABBAS ÉLU À LA TÊTE DE L'OLP

Le Conseil national palestinien (CNP), parlement de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a élu le nouveau comité exécutif de l'OLP, dirigé par le Président Mahmoud Abbas, ont déclaré des responsables tôt hier matin.

Le CNP s'est réuni depuis lundi dans la ville de Ramallah, en Cisjordanie.

Cette 1<sup>re</sup> réunion du CNP depuis 2009 a pour but d'élire 18 membres du comité exécutif de l'OLP, et de discuter des relations des Palestiniens avec l'occupant israélien et les États-Unis, ainsi que de la situation interne en Palestine.

Les cadres du Hamas avaient appelé samedi le président Abbas à reporter l'assemblée jusqu'à ce qu'un accord de réconciliation soit conclu entre les différentes factions palestiniennes.

Le Conseil national (CNP), qui représente les habitants de la Palestine et de la diaspora, n'a pas tenu de session régulière depuis 1996 mais une réunion d'urgence avait eu lieu en 2009 à Ramallah.

Selon des sources médiatiques, le Président palestinien est l'un des trois représentants du Fatah au comité exécutif, avec Saëb Erekat et Azzam al-Ahmed, négociateur de l'accord de réconciliation avec le Hamas.

Sept autres partis nommeront un candidat,



tandis que huit candidats indépendants seront sélectionnés. Au moins 10 des 18 membres actuels du comité exécutif seront probablement remplacés.

On évoque aussi la question du mandat du président palestinien qui a pris fin officiellement en 2009, qui n'a pas été renouvelé en raison de différends avec le mouvement Hamas.

Cette session qui s'est étendue sur trois jours, intervient alors que les relations entre M. Abbas et l'administration du président Donald Trump sont au plus bas suite à la décision unilatérale et illégale de trans-

fert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à El-Qods occupée prévu le 14 mai.

Elle s'inscrit aussi sur fond d'un vaste mouvement de protestation réclamant le "droit au retour" des Palestiniens sur les terres dont ils ont été spoliés et dépossédés par les forces d'occupation israélienne en 1948. Plus de 40 Palestiniens ont été tués par des tirs à balles réelles par les soldats de l'occupant depuis le 30 mars lors de ces manifestations tenues le long de la barrière érigée contre la bande de Ghaza par les forces d'occupation imposant un blocus depuis plus d'une décennie à cette enclave.

## SUR FOND DE CRISE AVEC LE MAROC

# GAÏD SALAH SUPERVISE UN EXERCICE DE "DÉBARQUEMENT" À L'OUEST



Moins de deux semaines après une visite de travail et d'inspection à la 2<sup>e</sup> Région militaire (Oran), le chef d'état-major de

l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, est attendu à partir d'aujourd'hui, samedi 5 mai, à Oran.

Lors de sa visite à cette ville située à l'extrême Ouest du pays, pas loin de la frontière avec le Maroc, le général de Corps d'Armée supervisera l'exécution d'un "exercice de débarquement par des unités conjointes, relevant des Forces

navales et des Forces terrestres, appuyées par des unités des Forces aériennes et des forces de Défense aériennes du territoire", a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Un "débarquement signifie dans le jargon militaire une opération militaire amphibie" qui comprend une composante navale suivie d'une composante terrestre. Il s'agit généralement d'un débarquement suivi d'une invasion terrestre par les troupes

débarquées sur le sol adverse depuis des navires de débarquement. Cet exercice intervient sur fond de déclarations d'officiels marocains hostiles envers l'Algérie, l'accusant de soutenir militairement et d'assurer l'entraînement des troupes du Polisario, front armé du Sahara occidental. Ainsi, la visite d'Ahmed Gaïd Salah sonne telle une réponse virulente de l'Algérie devant les dérapages répétés du royaume chérifien.

## POUR "LA PAIX ET LA SÉCURITÉ" AU SAHEL

# L'UE SALUE LE "RÔLE CENTRAL" DE L'ALGÉRIE

Le représentant spécial de l'UE pour le Sahel, Angel Losada Fernandez, a salué, avant hier, le rôle central joué par l'Algérie en faveur de "la paix et de la sécurité" au Sahel.

S'exprimant à l'issue d'une entrevue avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, Angel Losada Fernandez a déclaré que "l'Algérie et l'UE sont des partenaires stratégiques et travaillent ensemble dans la même voie pour la sécurité de la région, spécifiquement dans le Sahel".

Il a indiqué avoir analysé avec M. Bedoui "la situation sécuritaire dans la région",

mettant en avant le "rôle central" joué par l'Algérie pour la paix et la sécurité dans la région du Sahel.

Les deux parties ont examiné également les voies et moyens de "renforcer la coopération pour faire face aux défis sécuritaires communs".

## APRÈS UNE FAILLE

### TWITTER DEMANDE À SES UTILISATEURS DE CHANGER LEUR MOT DE PASSE

Le réseau social Twitter a demandé avant-hier à ses utilisateurs de changer leurs mots de passe par précaution après avoir découvert une faille dans son propre service, a indiqué le groupe dans un tweet.

"Nous avons récemment découvert un bug qui stockait des mots de passe non masqués dans un registre interne. Nous avons corrigé ce bug et n'avons pas d'indication sur le fait qu'il y ait eu une intrusion ou une utilisation frauduleuse par qui que ce soit", a écrit Twitter, en recommandant à ses utilisateurs de modifier leur mot de passe "par mesure de précaution".

## NIGER

1.500

### MIGRANTS AFRICAINS RAPATRIÉS D'ALGÉRIE

Quelque 1.500 migrants africains ont été rapatriés d'Algérie vers le Niger ces derniers jours par l'Organisation internationale des migrations (OIM), a annoncé avant-hier à l'AFP son responsable à Niamey.

Environ "600 Camerounais, deux groupes importants de Maliens et de Guinéens, ainsi que des ressortissants d'autres nationalités africaines, se trouvaient bloqués en plein désert à la frontière entre le Niger et l'Algérie, au niveau du village nigérien d'Assamaka", a expliqué Giuseppe Loprete, chef de mission de l'OIM au Niger.

Il "s'agit de migrants économiques, qui ont été refoulés à la frontière par la police algérienne, ou bien qui travaillaient déjà en Algérie et qui ont été raflés et expulsés manu militari. Ces migrants ont été ramenés par l'OIM à Agadez, la principale ville du nord du Niger, et sont actuellement pris en charge par l'organisation qui leur a fourni des tentes, de la nourriture et des soins", selon M. Loprete. Environ 3.000 migrants sont actuellement hébergés à Agadez, alors que la capacité du centre de l'OIM n'est que de 1.000 personnes. Le gouvernorat d'Agadez a mis à disposition des terrains pour héberger les migrants en surnombre.

Depuis le début de l'année, l'OIM a déjà mené "18 opérations de sauvetage identiques à la frontière algérienne, et ramené 3.000 personnes", selon M. Loprete. L'enregistrement des migrants est en cours par les équipes de l'OIM, afin d'organiser les rapatriements dans les pays d'origine, une opération compliquée car 60 % des migrants n'ont pas de papiers.